L'événement de la semaine!

Tirage: 12,000

LA LIBERTÉ

Volume 70 No 29 Saint-Boniface, le vendredi 4 novembre 1983

Nevada$

■ Il n'y a pas à s'en sortir: tout ira bien pour le **Club La Vérendrye** aussi longtemps que la manne des nevadas continuera à couler à flots.

Films d'occasion

■ Pour la productrice Marie-José Raymond, se servir des deux langues dans le cinéma canadien permettrait de percer sur des nouveaux marchés à l'étranger.

Enfin le chaos...

■ Deux Manitobains ont été acquittés parce que le système juridique ne fonctionne pas dans les deux langues. D'autres le seront aussi. "On va y aller en Cour," a dit un avocat francophone.

76.5 OUI

■ Qu'est-ce que cela veut dire que les trois quarts des Winnipegois se sont prononcés contre le **bilinguisme** et contre les **bombes**? Rien de moins que tout ce que vous voulez. Voir le POINT.

Si... et peut-être...

■ La prochaine année nous dira s'il y aura des changements en profondeur dans la conduite des affaires scolaires dans les divisions francophones des environs. Sauf dans le cas de **Saint-Boniface**, où la commissaire **Anita Chapman** ne tardera sans doute pas à exercer la balance du pouvoir. Voir le COMMENTAIRE de Raymond Hébert.



La prématernelle a repris ses activités à Somerset et la correspondante, Huguette Boulet, met la nouvelle en perspective.



L'attaque attend!

Tom Clements et ses coéquipiers verront après la fin de semaine contre qui ils joueront en demi-finale. Le quart-arrière des Bombers a des préférences. Voir la page des sports.

OPINION

Un que la majorité ne peut arrêter

***OUI** pour une autoroute à quatre voies entre Giroux est et Richer ouest; **NON** pour une clinique d'avortements à Rosisle; **OUI** pour le traitement des eaux de la Seine pour la culture du riz entre le Parc Windsor et Saint-Boniface; **NON** pour le port de la ceinture dans les fusées au centre-ville; **NON** pour les rassemblements de plus de trois personnes!*

*Dans chaque foyer, le micro-ordinateur est muni d'une clé **OUI** et d'une clé **NON** pour répondre chaque jour à un certain nombre de questions que pose le "gouvernement".*

Une imposante équipe de technocrates recueille quotidiennement des millions de données et les transpose en politiques gouvernementales. Ces technos sont les fils spirituels de Bill Norrie: pour eux, changer d'idée fait partie de la job; ils ne sont responsables de rien; ils n'ont pas d'éducation à faire; ils n'ont même pas besoin d'être populaires. Ce dont ils sont certains, c'est la "majority rule".

Voilà un peu, poussée à l'extrême, la direction de la vie politique dans l'ère de la technologie: les sondages et des plébiscites "cropent" et "gallupent" à chaque heure sur des tablettes gouvernementales.

L'âge des communications risque donc de couper la parole aux minorités. Elle menace le type de société que nous prenons pour acquis: une société qui a remplacé la violence et la force de la majorité par des droits et des constitutions.

C'est une société qui a institutionnalisé les rapports de force en reconnaissant aux individus et aux groupes des garanties. Elle fait que, par exemple, les conflits entre une collectivité et une personne sont résolus comme entre deux institutions, et non pas entre une majorité et une minorité. Les constitutions existent pour que la justice ne dépende plus de la loi du plus fort.

> *Les minorités ont sanctionné une remise en cause du type même de société qui a donné une légitimité à leurs revendications.*

Jusqu'à récemment, il y avait tout lieu de croire que la démocratie était "alive and well" au Manitoba. Mais voilà que de petits politiciens décident de nous repousser au moyen-âge, à l'époque où chacun, semble-t-il, devait se défendre de ses propres moyens, le plus souvent pour se tourner vers un protecteur-tyrant.

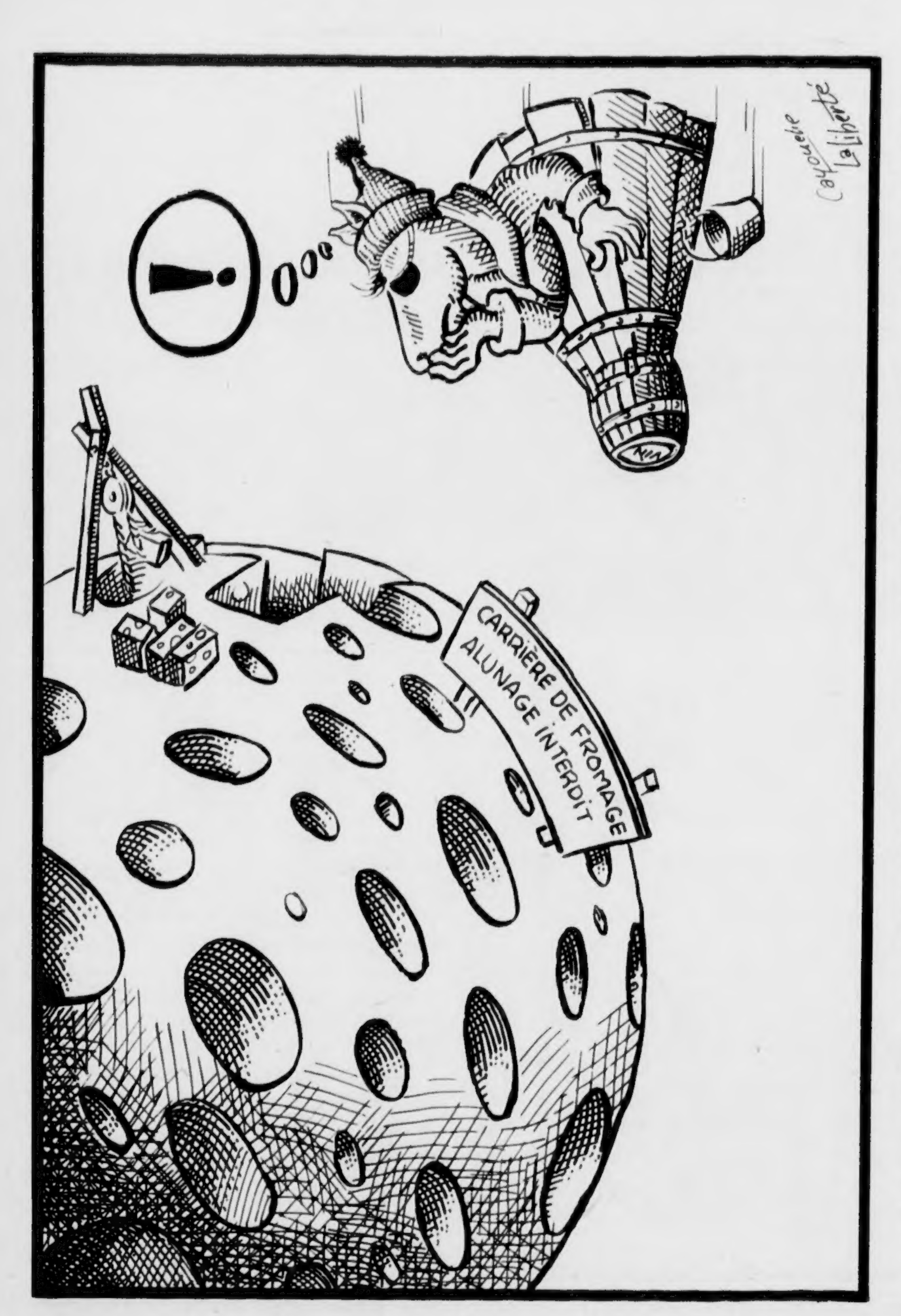
Ils ont proposé un vote sur les droits d'une minorité, malgré leur connaissance des considérations socio-émotives et économiques qui saliraient le plébiscite. Ils ont invité une minorité à descendre dans la rue se faire compter, humilier et bafouer comme si 1890 et 1916 n'avaient pas suffi.

Suicidaires comme une poignée de cowboys encerclés dans le Far-West, la minorité a choisi de relever le défi, mettant derrière elle plus d'un siècle de droit constitutionnel. Car en participant à la guerilla référendaire, les minorités ont en effet sanctionné une remise en cause sans précédent du type même de société qui a donné une légitimité à leurs revendications.

Si le bras politique de la minorité a pu négocier quoi que ce soit avec les autorités provinciales, ce n'est pas parce que ses membres sont néo-démocrates ou nombreux. C'est plutôt parce que des droits sont reconnus dans une constitution et que cette constitution fait présentement l'objet d'une contestation juridique qui menace les droits de la majorité au Manitoba.

Faut-il aussi rappeler que ce ne sont pas les grenouillages des chefs de la minorité qui ont créé cette situation, mais bien la poursuite judiciaire d'un individu, convaincu de ses droits, et que toutes les majorités au pays ne pourront arrêter dans sa lente marche vers la Cour suprême.

Jean-Pierre DUBÉ



Le Cercle en déficit

Pour l'année 82-83, le Cercle Molière a enregistré un déficit de 24 000$ pour un budget global de 410 000$. D'après Aline Campagne, administratrice au Cercle Molière, le déficit a été causé en grande partie par les revenus aux guichets qui étaient moins bons que prévus.

L'année dernière, le Cercle Molière a encaissé 152 000$ de subventions, 22 000$ de projets spéciaux de prélèvement de fonds et 205 000$ aux guichets.

Le budget provisoire pour 1983-84 est 380 000$. Aline Campagne explique que le budget est inférieur à l'an dernier pour deux raisons: une tournée moins importante (prévue pour le printemps); et une tentative de réduire le déficit.

Soulignons que la participation du Cercle Molière au Casino-Arts, qui aura lieu du 10 au 17 novembre, n'a pas été prévue dans ce budget. C'est donc une source de revenu qui pourrait servir à éliminer le déficit de l'an dernier.

3 700$ pour l'Alliance française

À l'occasion d'un gala pour fêter le centième anniversaire de l'Alliance française, le ministre des affaires culturelles, Eugene Kostyra, a annoncé la remise d'une subvention de 3 735$ à l'organisation. C'est la quatrième année d'affilée que la province subventionne l'Alliance.

L'octroi était attendu depuis des mois et n'a aucun caractère permanent. Pour sa part, le Secrétariat d'État contribue aussi financièrement aux activités de l'Alliance française: environ 7 000$ en 82/83. Le Secrétariat d'État n'a encore rien versé pour 83/84.

"Nous ne sommes pas riches, a indiqué le président de l'Alliance, Jean-Luc Chodkiewicz. Mais nous ne pleurons pas. Nous essayons de survivre."

L'Alliance, qui compte quelque 150 membres au Manitoba, organise des conférences, des spectacles, des expositions, des cours de français "pour donner l'occasion de parler de la culture française", a expliqué Jean-Luc Chodkiewicz.

Deux acquittements en Cour provinciale de Saint-Boniface

Le chaos juridique ne fait que commencer

Si deux Manitobains ont pu être acquittés lundi dernier en Cour provinciale parce que les documents de la Couronne (les sommations) ont été présentées en anglais seulement, d'autres peuvent l'être aussi...

Paul Fournier a comparu lundi devant le juge Robert Trudel pour une contravention pour excès de vitesse. Il a été acquitté.

Bernard Turenne s'est aussi retrouvé en Cour provinciale lundi pour une infraction au Code de la route et a également été acquitté. Surpris de la tournure des événements, son avocat, Me Michel Monnin est catégorique: "un appel sera fait assez rapidement par la province".

En effet, ces deux jugements de Robert Trudel donne préséance au jugement sur le cas Forest de la Cour suprême du Canada (décembre 1979) sur le jugement de la Cour d'appel du Manitoba dans l'affaire Bilodeau (juillet 1981). Il s'agit donc d'une 3e ronde qui s'annonce dans les poursuites pour rétablir le français comme langue officielle de la province.

Tandis que le jugement Forest a permis de déclarer invalide la loi de 1890 sur les langues officielles, le jugement attendu de la Cour suprême sur le cas Bilodeau pourrait rendre invalides toutes les lois adoptées uniquement dans une langue. Les contestations entamées cette semaine s'en prennent aux documents découlant de ces lois.

Roi et maître

Si bien que d'après Me Monnin, il se peut bien qu'avec les récents changements en Cour d'appel (un nouveau juge en chef), il n'est pas impossible que la plus haute instance juridique de la province "révise sa décision sur le cas Bilodeau" et lui donne raison. Le juge Alfred Monnin s'était prononcé dans un jugement minoritaire en juillet 81 en faveur de la requête de Roger Bilodeau.

Il est aussi possible, a ajouté Michel Monnin, que "dans un futur rapproché plusieurs causes soient intentées" en Cour provinciale dans le but d'obtenir des acquittements identiques à ceux de lundi. Il a expliqué que le juge Robert Trudel est roi et maître dans son tribunal et que ses jugements n'engagent pas les autres juges de la Cour provinciale.

Évoquant le récent référendum sur l'enchâssement des droits des francophones au Manitoba, Me Monnin a suggéré que si les Manitobains préfèrent que les francophones adoptent la voie judiciaire pour faire valoir leurs droits constitutionnels, ils n'ont qu'à bien se tenir: "on ne voit que la pointe de l'iceberg", "on va y aller en Cour," a-t-il ajouté.

Car "il faut leur donner (aux Manitobains) une petite idée de ce qui peut arriver si la Cour suprême dit NON à la province et OUI à Roger Bilodeau". Il a poursuivi en disant: "Il y a peu de chaos maintenant" à comparer au lendemain d'un jugement sur le cas Bilodeau. Nous disposons d'un "outil de pression pour s'assurer que le gouvernement (provincial) va poursuivre".

Il reste à souhaiter que la lignée devant la Cour provinciale de Saint-Boniface ne soit pas trop longue...

J.P.D.

Le juge Robert Trudel n'a pas voulu commenter le jugement.



Me Michel Monnin: la province va contester.

Remerciements

Nous remercions nos enfants de la belle fête qu'ils nous ont organisée pour notre 60e anniversaire de mariage; commençant par la messe, dîner de famille et un thé-rencontre.

Nous voulons aussi remercier parenté, voisins et amis pour faire de cette fête une journée que nous nous souviendront toujours. Un grand merci pour les cadeaux et les cartes.

Encore un grand merci pour tous ceux qui ont brodé leur carreau de couvrelits qui nous fait revivre tant de moments mémorables.

M. et Mme Euclide Boiteau

Lettres à LA LIBERTÉ

Si vous me traitiez de maudit Québécois...

Léo Robert
Président
Société franco-manitobaine

Bonjour Franco-Manitobains,

Vous trouverez ci-joint un chèque pour une contribution modeste mais tout à fait personnelle à cette campagne pour la reconnaissance des droits légitimes des Franco-Manitobains.

J'aimerais, par ailleurs, dire pourquoi j'y souscris.

Premièrement, pour faire connaître votre adresse aux autres Québécois désireux de se joindre au mouvement.

Deuxièmement, pour vous dire que ce geste est gratuit. La cause que vous poursuivez, elle est noble et fondamentale parce qu'elle vous rejoint dans votre être tout entier; c'est-à-dire dans vos droits.

Je dirais même,

- si vous me traitiez de maudit Québécois parce que vous avez rencontré dernièrement quelques Québécois aux dires et aux gestes colonialistes;

- si vous me traitiez de maudit Québécois parce que vous avez en mémoire certaines épithètes peu élogieuses: "deadducks", résistants-professionnels;

- si vous me traitiez de maudit Québécois parce que vous avez comme cadre de référence certaines déclarations insipides, incolores et malodorantes et certains élus québécois;

- si vous me traitiez de maudit Québécois parce que vous avez pris connaissance d'une lettre d'un certain Brunet à un certain Lyon, oui à cette lutte car elle est ou doit être au-delà des propos terre à terre, au-delà des considérations politiques souvent trop intéressés ou bien trop mesquines, au-delà des données statistiques.

Cette lutte je vous la souhaite courte, pleine de succès, pleine aussi d'"indicatifs" pour l'après.

Votre victoire sera aussi un pas de plus pour du meilleur dans le monde de la francophonie: du meilleur pour le collectif, pour l'individu, pour l'humain.

En terminant, je vous invite, Franco-Manitobains, à partager au Québec en temps et lieu, les joies ressenties et pour une concertation plus profondes de notre amitié.

Denis Poirier
Beauport, Québec
le 21 octobre 1983

c.c.: Journal La LIBERTÉ
Journal Le SOLEIL
Journal La PRESSE
Journal Le DEVOIR

Une présentation soignée

M. le rédacteur,

Au nom des Clercs de Saint-Viateur de La Broquerie, il me fait plaisir d'envoyer ma contribution pour subvenir aux besoins de La LIBERTÉ et de participer ainsi au Coup de pouce.

Votre journal est des plus intéressants. Vous avez présenté des articles de tous les calibres pour plaire à une population pour le moins s diversifiée. Vous réussissez également à susciter certaines réactions qui poussent nos gens à réfléchir et à s'exprimer. C'est toute une éducations!

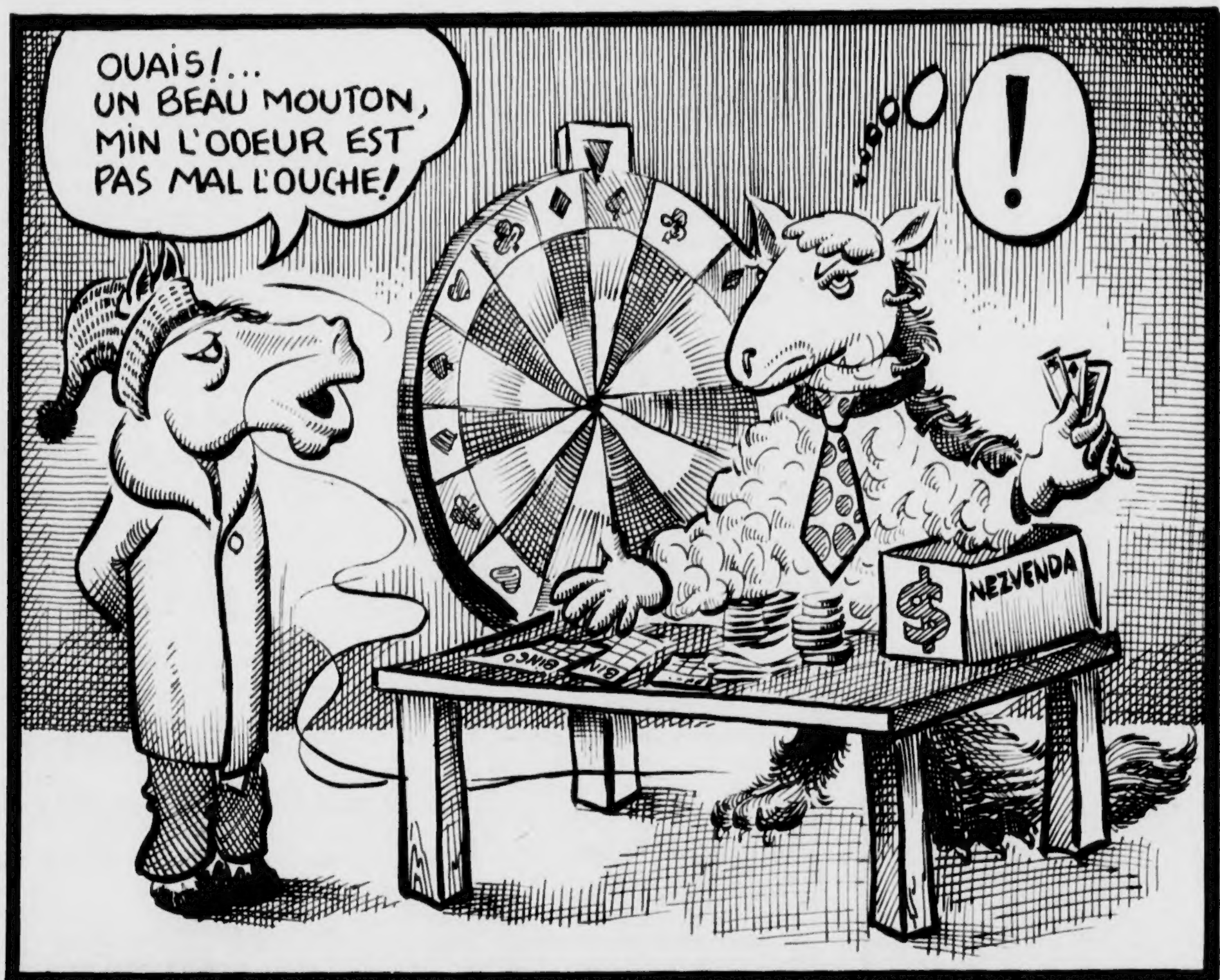
La présentation de votre journal est des plus soignée. Il est intéressant de parcourir ses pages pour en déguster le contenu.

Même si tous ne sont pas d'accord avec mes sentiments, je crois qu'encore là, dans ce désaccord, il peut en résulter du positif pour aider notre journal français, qui en vaut la peine, à s'améliorer.

Vos correspondants locaux s'efforcent de nous rendre leurs articles intéressants. Ici, à La Broquerie, nous sommes plus que favorisés. Rino Ouellet nous sert des récits variés et bien tournés.

La cause française, nous l'avons à coeur. Vous la servez très bien. Félicitations! Continuez à produire un journal qui sait nous faire penser, réfléchir et même prendre position.

Gérard Clavet, c.s.v.
pour les Clercs de Saint-Vitaeur
de La Broquerie, Manitoba
le 19 octobre 1983



SI "L'GAMBLIN" LÉGALISÉ FAIT FORTUNE AU MANITOBA, DES INDIVIDUS CACHÉS D'ARRIÈRE FONT DES BEAUX "MOTTONS" ITOU!

Si les nevadas n'existaient pas au Club...

Grâce aux nevadas, le Club La Vérendrye se porte financièrement très bien. Mais la réforme du gambling que le gouvernement provincial va mettre prochainement en place pourrait bien changer tout ça.

Le ministre chargé des loteries, Laurent Desjardins, n'a pas encore indiqué précisément quelles seront les nouvelles règles du jeu pour les nevadas. Ce qui ennuie le directeur gérant du Club, Roland Senez: "Tous les projets sont en attente".

Un commentaire qui illustre à quel point le Club dépend des revenus du gambling. L'année dernière, les nevadas ont permis d'enregistrer un profit d'environ 276 000$. C'est le chiffre qui a été donné aux quelque 250 membres présents à l'assemblée annuelle du 25 octobre.

Néanmoins, en entrevue, Roland Senez s'est refusé de confirmer ou de démentir le montant de profit parce qu'il s'agit "d'un club privé. On rend compte aux membres seulement."

Ce que le directeur gérant a toutefois confirmé, c'est la facture pour moderniser la salle de quilles, "la plus belle en Amérique du Nord": 185 000$. Une facture qui sera payée comptant.

Roland Senez ne fait pas mystère que "toute l'opération du Club est subventionnée par les nevadas". De par la loi, un maximum de 10 pour cent des profits peut être affecté à l'administration. Les autres 90 pour cent vont en "améliorations et en dons".

Pour ce qui touche les dons, encore une fois, Roland Senez préfère la discrétion. Pour ce qui concerne les améliorations, elles sont en bonne marche.

Les profits des nevadas, que le Club vend depuis 1976, ont permis de voir les choses en grand. Un projet en quatre phases est adopté en 1980.



Richard Bayer, le nouveau président du Club La Vérendrye. De possibles projets.

La première, prévue pour 1982, a été exécutée dans les délais: la rénovation du salon. Le changement d'atmosphère qui en a résulté n'est certainement pas étranger au doublement, en deux ans, du nombre des membres. Ils sont aujourd'hui 3 200, et la liste d'attente s'allonge.

D'autres changements possibles

La deuxième phase, planifiée pour 1984, a été réalisée un an à l'avance: la modernisation de la salle de quilles. Le système d'ordinateur, ultra-moderne, a coûté 110 000$. "On est bon pour 15 ans," estime Roland Senez.

La troisième phase, c'est l'acquisition de la propriété voisine pour assurer l'expension du Club La Vérendrye. La quatrième étant la construction d'un nouvel édifice avec salle à dîner, bureaux, salles d'exercices...

Ces deux dernières phases de développement vont dépendre des décisions que prendra le gouvernement au sujet des nevadas. On comprend aisément que le directeur gérant du Club les attend "avec impatience".

Pourtant, il affiche un certain optimisme: "On a des soucis, mais je crois pas qu'il y aura trop de changements pour des organisations comme la nôtre," c'est-à-dire des organisations qui vendent les nevadas essentiellement aux membres.

Roland Senez tient en effet à souligner que "85 pour cent" des nevadas sont vendus dans le Club. Le reste est acheté aux bingos. D'ailleurs, si les nevadas n'existaient pas, le bingo serait annulé parce qu'il "ne rapporte rien".

La perte des nevadas entraînerait aussi d'autres changements. Sur la quarantaine d'employés à temps plein et partiel, une douzaine serait directement affectée.

Sans oublier que la carte de membre, à 20$ depuis quatre ans, devrait bondir "au moins à 50$ par an". Sans parler de l[a] bière que le membre paie 1$10 durant l[a] journée.

En attendant que le gouvernement éta[blisse] les règles qui régiront les nevadas une nouvelle intéressante pour les ama[teurs] de ces billets à 50 cents: depuis maintenant un mois, "il est impossible de voir à travers" les nouveaux nevadas vendus au Club La Vérendrye.

Bernard BOCQUEL

D'abord un club sportif

"Ces histoires de *take over*, ce sont des rumeurs, des cancans. Il n'y a aucune vérité là-dedans. D'ailleurs, je ne vois pas pourquoi des gens voudraient ça."

Roland Senez est catégorique: si plus de 250 personnes ont participé à l'assemblée annuelle, c'est parce qu'il y a "toujours une bonne participation quand il faut élire un président".

Louis Brisebois s'est retiré. Richard Bayer lui succède pour deux ans. Il a été élu sans concurrence.

Toutefois, M. Senez concède que onze candidats pour quatre postes de conseillers, "c'est plus que normal. Ça démontre un intérêt".

Sur les quatre conseillers choisis, deux sont réélus: Lévy Ouellette et Clément Boulet; deux sont élus: Georges Perreaux et Adrien Campagne. Les autres membres du conseil d'administration sont: Victor Brisson, Léo Grouette, Henri Cosse, Rosaire Rivard et Gérard Plamondon.

Il faut bien dire que les rumeurs de prise de contrôle du Club La Vérendrye vont généralement de pair avec la tenue de l'assemblée annuelle. Une raison suffisante pour ne pas inquiéter outre mesure Roland Senez.

Quand on lui demande quelle doit être la place du français au Club, le directeur gérant donne invariablement la même réponse depuis plusieurs années: "Le Club La Vérendrye n'est pas un club ethnique, c'est un club sportif qui est opéré par des Canadiens français. Je crois réellement que le Club est un catalyseur entre les organisations françaises et anglaises. Les membres associés (pas plus de 50 pour cent des membres réguliers) jouissent d'une atmosphère canadienne-française et font la preuve que tous les anglais ne sont pas dérangés par le français."

Quant au nouveau président, Richard Bayer, le projet qui lui tient à coeur est la construction d'une salle à dîner privée. En ajoutant que ce projet ne verra vraisemblablement pas le jour durant les prochaines années...

À l'affiche de CBWFT
semaine du 5 au 11 novembre

Samedi

À midi 30: Football professionnel canadien: les Argonauts de Toronto affronteront les Blue Bombers de Winnipeg.

À 17h05: Début d'une nouvelle série, Impacts. Animée par Robert-Guy Scully, cette série a pour objectif de choisir des faits et des événements annonciateurs de changements afin de les évaluer et de cerner les possibilités d'avenir dans tous les domaines de l'activité humaine.

À 19h00: La Soirée du hockey mettra aux prises les Canadiens et les Bruins de Boston.

Dimanche

À midi: Football de la Ligue nationale: Les Cowboys de Dallas affronteront les Eagles de Philadelphie.

À 16h00: Second Regard proposera le 2e volet d'une série intitulé: Les Porteurs d'espérance sur une expérience d'évangélisation au Chili.

À 18h30: En première partie des Beaux Dimanches, Michel Louvain célèbrera ses 25 ans de carrière.

À 19h50: Les Grands Esprits, suivi à 20h30: Des contes d'Hoffnung, une parodie de quelques grands opéras, tels Carmen, La Tosca, le Bohème.

Lundi

À 18h30: Vous pourrez suivre un autre épisode du feuilleton Terre humaine.

À 19h00: Pouvre et Sel.

À 19h30: Pile ou Face mettra en scène deux concurrents de Vancouver.

À 20h00: Pile ou Face, réalisé à Vancouver, vous présentera un documentaire intitulé "Le Kayak ou vivre dans l'eau", sport qui connaît de plus en plus de succès sur la côte ouest.

À 23h10: Ne manquez pas le nouveau volet de l'Histoire du chevalier des Grieux et de Manon Lescaut.

Mardi

À 19h00: Première partie du drame policier: Le Parrain II, réalisé par Francis Ford Coppola avec Al Pacino et Robert de Niro dans les rôles principaux.

À 22h10: Soeur Ghislaine Aubé, Fondatrice des Soeurs de campagnes, s'entretiendra avec Marcel Brisebois dans le cadre de l'émission Rencontres.

Mercredi

À 19h00: Télé-point, animé par Louise Cloutier et réalisé par Maurice Auger fera le point de l'actualité manitobaine et analysera les événements en profondeur.

À 19h30: L'Étau Bus, où les tribulations d'une mère qui voyage avec ses deux petites filles en autobus. Avec Louisette Dussault dans le rôle principal. Rappelons que cette pièce avait été jouée au Cercle Molière sous le titre "Moman".

Jeudi

À 19h00: À l'affiche des Grands Films: Château de rêves, un drame sentimental, traitant le thème du champion sportif diminué à la suite d'un accident.

À 22h40: L'Affaire Mattei, une biographie de l'industriel italien qui se tuait dans un accident d'avion près de Milan. Avec Gian Maria Volonte dans le rôle principal.

Vendredi

À 19h00: Dans le cadre de la série Déjà 20 ans, Pierre Nadeau vous proposera une reconstitution de "L'Affaire Haumont", l'histoire de ce professeur condamné pour avoir fait sauter sa maison.

À 20h00: Ne manquez pas le 9e volet de la saga Shogun, principalement interprété par Richard Chamberlain.

Et pour rester informés, bien informés de ce qui se passe sur la scène manitobaine: Ce Soir du lundi au vendredi à 18h00, avec Pierre Chevrier et François Riopel; une réalisation de Donald Hétu.



Allô! Je m'appelle...



Jeannette Hacault



Ginette Piché



Lucille Dufresne



Gisèle Brunet

Dans les prochains jours, les onze téléphonistes continueront à contacter les 11 000 abonnés de La LIBERTÉ au Manitoba.

Soyez prêts! Dites OUI à vos rendez-vous hebdomadaires!

- *Tous les souscripteurs ont une chance de gagner un voyage pour deux au Canada, gracieuseté de CP AIR et de D'Eschambault, **à condition qu'ils envoient leur contribution avant le 10 novembre 1983**.*
- *Les noms des personnes qui contribuent 15$ et plus seront publiés dans La LIBERTÉ.*
- *Des reçus pour les impôts seront remis pour les contributions de 30$ et plus.*
- *L'objectif de cette année est de 70 000$!*
- *Une enveloppe pré-affranchie a été insérée dans la livraison de La LIBERTÉ de la semaine dernière pour faciliter la tâche des souscripteurs. Vous n'avez qu'à y glisser votre chèque et étiquette d'abonné*
- *Vous continuez à recevoir un journal provincial de qualité, en français, à chaque semaine!*

La LIBERTÉ c'est encore l'événement de la semaine!

Lors des prochaines élections

Élisez CKSB au poste de radio!

Il est possible que vous n'avez pas trouvé intéressantes les récentes élections scolo-municipalo-référendaires... Surtout si vous n'avez pas suivi la présentation des résultats sur les ondes de CKSB le soir du 26 octobre!

Le poste de radio de Radio-Canada a diffusé des résultats et des analyses sur les élections de 21h00 à minuit trente, mercredi soir dernier. Une équipe de plus d'une trentaine de personnes, rédacteurs, annonceurs, techniciens et analystes, ont suivi l'événement comme pas un autre poste en ville.

Deux réalisateurs, Jacqueline Blay et Léo Dufault, ont coordonné la mise en ondes des résultats, entrecoupée d'entrevues avec des perdants comme des gagnants et de commentaires en studio.

L'équipe de CKSB a montrée qu'elle connaît les dossiers et qu'elle possède suffisamment de contacts dans le monde politique pour rendre même intéressant un vote auquel a participé seulement la moitié des électeurs.

Il faudra se résigner au fait que minorité ne veut pas nécessairement dire médiocrité.

J.P.D.



L'animateur Frédéric Nicoloff et les deux commentateurs: Renald Guay et Me Rhéal Teffaine.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Ltée, au service de 12,000 foyers du Manitoba français. Membre de

APF Association de la presse francophone hors Québec

Rédacteur en chef: Jean-Pierre DUBÉ
Rédacteur: Bernard BOCQUEL
Administrateur: Christian SUCHE
Publicitaire: Maurice SABOURIN
Typographe et correctrice: Rachelle LAFOND
Maquettiste: Gilbert PAINCHAUD

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ,** Case postale 190, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au Centre culturel franco-manitobain, 340, boulevard Provencher. Tél.: (204)**247-4823.**

L'abonnement annuel coûte 18$50 au Manitoba, 22$50 partout ailleurs au Canada et 27$50 à l'étranger.

Heures de bureau: 9h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477.

LA LIBERTÉ
C.P. 190
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4
247-4823

Deux as dans le jeu

L'avenir des Blue Bombers dépend beaucoup de deux joueurs qui ont peu ou jamais joué avec Winnipeg: Tom Clements et James Sykes. En plus de remplir les espadrilles de Dieter Brock et Willard Reaves, ces deux pourraient bien être l'atout déterminant de la demi-finale le 13 novembre.

L'équipe (Calgary ou Edmonton) contre qui ils joueront paraît être supérieure aux Lions de la Colombie-Britannique, qui ont fini en première place dans l'Ouest.

Alors? Edmonton ou Calgary? Voilà la question de la semaine! Pour les experts, c'est clair: les Roughriders, avec un Homer Jordan, ne pourront pas battre les Stampeders. Donc ils se retrouvent en 3e place.

C'est une analyse peu contestée. Il n'y a que le hasard qui, en passant, semble prendre un plaisir spécial pour les parties entre les Riders et les Stamps, qui obligerait les Bombers à battre les Eskimos une *troisième* fois cette année.

Pour Tom Clements et James Sykes, il n'est pas même question de spéculer sur cette fameuse troisième place. Ils savent trop bien que ni Edmonton, ni Calgary ne seront facile à battre.

L'attaque du 13 passe par le 2

Tom Clements n'est pas superstitieux. "Pour gagner une partie, il faut faire de son mieux. C'est tout." Alors aucune différence que la demi-finale soit contre Edmonton ou Calgary. Toutefois, le pivot des Bombers a choisi l'équipe contre qui il préférerait jouer...

"Edmonton, comme la Colombie-Britannique, a beaucoup essayé de déguiser sa défense. Courir ce risque peut coûter très cher. D'ailleurs, les Eskimos ont payé très cher récemment pour une défense de ce genre."

Voilà la raison pour laquelle Tom Clements soutient qu'il sera plus difficile de battre Calgary qu'Edmonton. Selon lui, la défense des Stampeders est plus stable et pose plus une menace à son équipe.

De toute façon, Tom Clements, échangé par Hamilton pour Dieter "Abruti" Brock, tient à ce que les Bombers balancent bien la passe avec l'attaque au sol. "Avec Willard Reaves, nous arrivions à garder notre jeu 50-50. Ce sera important de procéder ainsi en demi-finale."

Ce mélange de la passe et de l'attaque au sol permettra à Tom Clements d'appeler les jeux qu'il aime le mieux: des jeux d'action où on fait des feintes avant de tenter une passe. "Mais ce genre de jeu ne peut marcher qu'avec une attaque qui peut courir avec le ballon. Autrement, on ne croit pas à la feinte," insiste le stratégiste des Bombers.

Au Canada depuis huit ans, Tom Clements trouve que le jeu canadien colle bien à son style. "J'ai toujours roulé quand j'étais dans les ligues collégiales."

N'empêche que le changement a demandé un ajustement: "Ça m'a pris un certain temps à m'habituer à trois essaies au lieu de quatre. Et il faut dire que je roule un peu moins maintenant qu'avant, à cause de l'importance de la passe dans le jeu canadien."

Pour ce qui est du froid, "ce n'est pas un problème". Tout de même, le vent et la

Chose certaine, un Tom Clements qui roule d'un côté et de l'autre est une menace pour l'adversaire. Cet atout, le quart-arrière n'hésite pas de le dire: "est ce qui me donne du succès dans le jeu canadien, caractérisé par un terrain beaucoup plus large qu'aux États-Unis".

pluie qu'il pourrait rencontrer en finale l'inquiètent un peu.

Une autre différence entre les États-Unis et le Canada, c'est le fait que Tom Clements choisit lui-même les jeux au Canada. Au collège, c'était la responsabilité de l'entraîneur. Il ajoute qu'une équipe comme Edmonton, qui change continuellement le visage de sa défense, lui permet souvent d'appeler des jeux quelques secondes avant la mise en jeu (les *audibles*).

Tom Clements souligne aussi que les Bombers n'ont pas encore répété des jeux truqués qui, souvent, peuvent déterminer le gagnant d'une partie. "Présentement, on se concentre sur Toronto. On en essayera peut-être la semaine prochaine pour la demi-finale."

Roland STRINGER

Le joker au sol abat ses cartes

James Sykes connaît déjà le système des Bombers. "C'était surtout une question de s'habituer à la terminologie. Winnipeg se sert de quatre numéros pour appeler un jeu, tandis que Calgary se sert de trois." Ce n'est pas tout que le remplaçant de Willard Reaves remarque de différent entre Calgary et Winnipeg...

Ainsi, l'attitude semblerait être meilleure chez les joueurs professionnels de football au Manitoba que dans le sud de l'Alberta.

"Calgary s'est débarrassé de plusieurs vétérans. Et on ne peut s'attendre des débutants qu'ils assureront le leadership dans une équipe. Ici, il y a des vétérans, et c'est certain qu'ils influencent beaucoup l'attitude d'une équipe," évalue le nouvel arrivé à Winnipeg de Calgary.

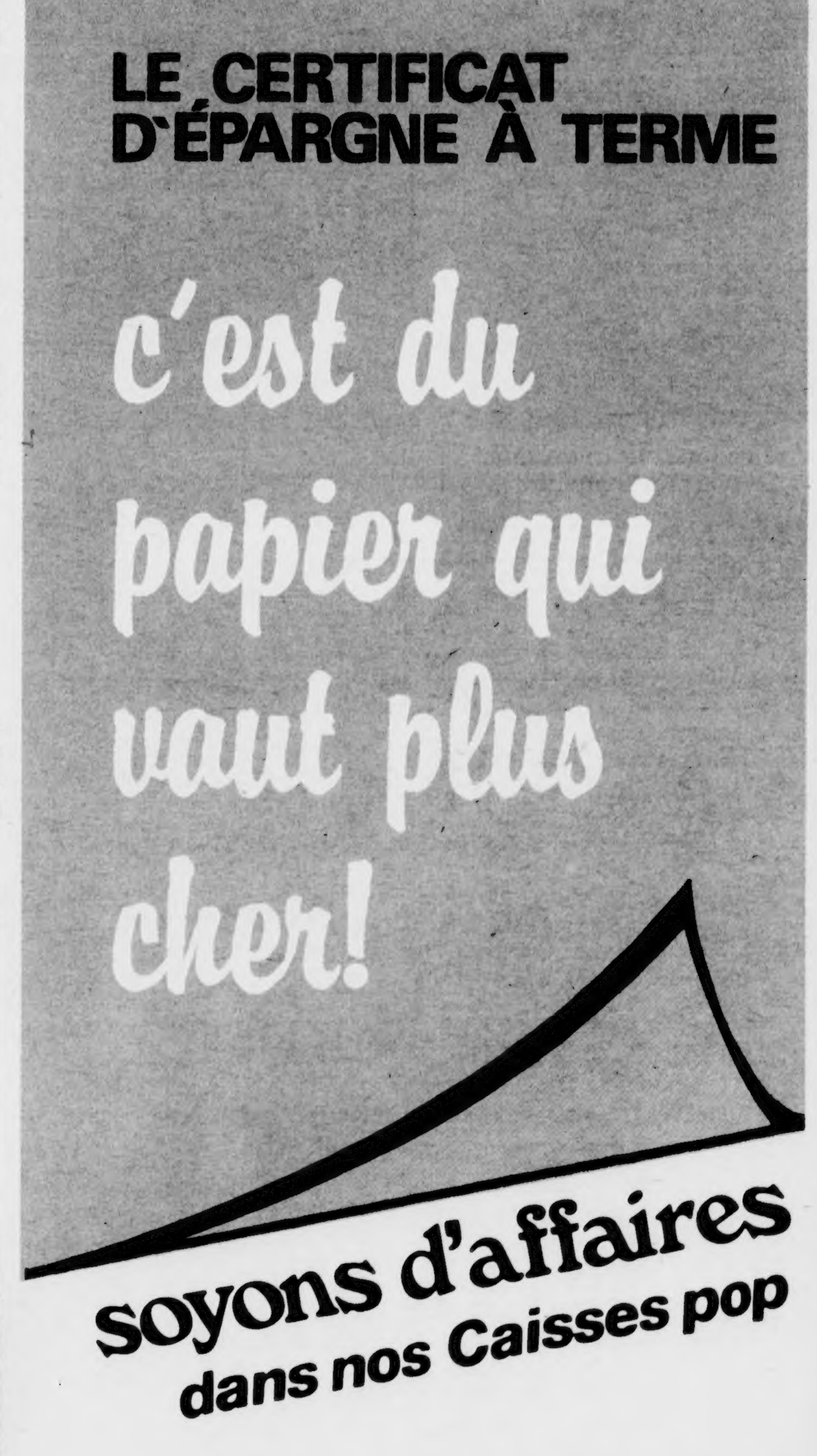
D'autres problèmes chez les Stampeders? Un petit, mais qui peut en devenir un gros. "S'il ne fait pas beau, Calgary pourrait avoir des problèmes avec leurs chaussures qui leur ont déjà posé des problèmes dans le passé," informe le remplaçant de Willard Reaves.

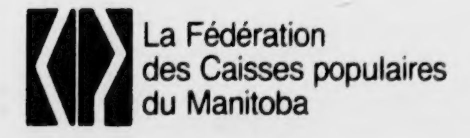
Comme Tom Clements, James Sykes estime la défense des Stampeders supérieure à celle des Eskimos. Toutefois, il ajoute: "Edmonton **peut** certainement jouer avec Moon-Scott-Kelly une meilleure partie que Calgary. Mais depuis quelque temps, ils n'ont pas fait la preuve qu'ils étaient capables de la faire."

R.S.



James Sykes: Edmonton *peut* jouer une meilleure partie que Calgary.





LE FILM DE LA SEMAINE



"Rumble Fish"

Un film américain de l'enfant terrible Francis Coppola, cinéaste du Godfather et Apocalypse Now. L'histoire, par S.E. Hinton, est axée sur la vie journalière des jeunes dans une ville du Mid West américain.

Au cinéma Towne 8 (Adultes et enfants accompagnés).

LE CARNET CULTUREL

Les deux chiennes

Les lauréats du 7e concours des jeux floraux du Manitoba viennent d'être annoncés.

Pour la poésie: **Seule dans le noir** de Colette Normandeau (École Lavallée), **Une caresse importune** de Lise Fenez (Collège Louis Riel), **La vieille aux roses** de Monique Roy (Collège Louis Riel) et ***Le grand Barda du printemps*** de Jules Van Brabant (Saint-Paul, Alberta).

Pour le conte: **Noël en l'an 2000** de Pierre Archambault (École Pointe-des-Chênes) et **Conte sur conte** de Faye Miron (Collège Louis-Riel).

Pour la peinture-dessin: **Paysage** de Louise Gauthier (École Pointe-des-Chênes), **La nature** de Michelle Gagnon (École Pointe-des-Chênes), **Bouquet pour maman** de Lise Larochelle (Collège Louis-Riel) et **Champignons océaniques** de Berthe Palud (Aubigny).

Pour la photographie: **Pêcheurs au coucher de soleil** de Bernadette Mysucki (École Lavallée), **Coucher de soleil** de Carole Therrien (La Broquerie) et **Vieilles charrettes** de Jacqueline Fortier (Notre-Dame-de-Lourdes).

Pour la sculpture: **Ziggy** de Marc Dornez (École Pointe-des-Chênes) et **Chalet** de Micheline Mulaire (Collège Louis-Riel).

Pour la chanson: **Je t'aimerai toujours** d'Antoine Garand (École Lavallée) et **Mon amie** de Shannon Gander (Collège Louis-Riel).

Pour la nouvelle: **Assassin** de François Bernier (Collège Louis Riel) et **Mon aventure pour gagner une fille** de Norbert Piché (La Broquerie).

Pour la fable: **Les deux chiennes** de Marc Jubinville (Collège Louis-Riel).

La Pas-fine en anglais

C'était la veuve dans "La veuve enragée", Josephine dans "Le bourgeois gentleman" et la veuve-à-Calixte dans la "Contrebandière".

Mais le public la connaît surtout pour ses nombreuses interprétations d'un autre rôle d'Antonine Maillet, qui est connu de tous: "la Sagouine".

Il s'agit de Viola Léger, la comédienne connue pour ses interprétations de ces différents personnages acadiens. Native d'Acadie, et au Québec depuis sa jeunesse, Viola Léger présentera cette fois le monde de la Sagouine en anglais.

Au théâtre Warehouse du 9 au 26 novembre.

Môman ira dans le foyer

Pour ceux qui trouvent la salle Pauline-Boutal du CCFM un peu loin de leur foyer et les émissions à la télévision aussi intéressantes que les spectacles du Cercle Molière: Louisette Dussault présentera à l'écran "Môman".

Plusieurs se rappeleront de cette pièce qui faisait partie de la dernière saison du Cercle Molière.

Il s'agit de l'histoire d'une jeune mère séparée de son mari qui fait un voyage en autobus avec ses deux petites filles...

Sous le titre "L'Étau bus" à CBWFT.

Cinq peintres chez Lion

Plus d'une centaine de personnes se sont rendues à l'ouverture officielle de la galerie d'art et d'artisanat "Chez Lion's Den".

Parmi les 48 personnes qui ont des objets en consignation à la galerie, on retrouve les tableaux de cinq peintres: Paul Guyot, Monica Hacault, Dolly Dennis, Marcel Gosselin et Dorothy Paquin.

"Ouvrir une galerie de ce genre, c'est un rêve que j'ai depuis des années. Moi-même, je fais de la peinture, du macramé et d'autres formes d'artisanat. J'ai toujours trouvé qu'il n'y avait pas d'endroit où on pouvait exposer. C'est donc ce qui m'a poussé à gérer une galerie," explique la fondatrice de "Chez Lion's Den", Denise Rivard.

"La moitié des artistes et artisans qui exposent de leurs créations dans la galerie sont francophones. Cependant, j'aimerais en avoir encore plus. Surtout, plus de peintres. Malheureusement, peu d'artistes et d'artisans franco-manitobains ont répondu à l'appel."

Roland STRINGER



Denise Rivard gérante de la galerie "Chez Lion's Den": "Pas assez de Franco-Manitobains ont répondu à l'appel."

L'HEBDO-PALMARÈS

Le palmarès français et anglais de la semaine de **Sept heures bonhomme** de Radio-Canada et **Québec Rock** passe à l'antenne de CKSB lors de l'émission **Pulsation.**

Du côté français:

1/2 - **Lucien Francoeur**
Wet job
2/3 - **Michel Rivard**
Rumeurs sur la ville
3/1 - **Bill**
Crash
4/6 - **Claude Dubois**
L'esprit nous guette
5/4 - **Bernard Lavilliers**
Idées noires
6/5 - **Richard Gotainier**
La ballade de l'obsédé
7/8 - **Savoir Faire**
Scandale
8/7 - **Jacques Higelin**
Lobotomie-Autonomie
9/11 - **Sylvie Tremblay**
Mêlé
10/17 - **Corbea**
Tit Herrat

Du côté anglais:

1/2 - **Big Country**
In a big country
2/3 - **The Payolas**
Never said I loved you
3/1 - **Tears for Fears**
Pale shelter
4/6 - **The Motels**
Suddenly last summer
5/8 - **Parachute Club**
Rise up
6/11 - **The Fixx**
One thing leads to another
7/5 - **Talking Heads**
Burning down the house
8/13 - **Pat Benatar**
Love is a battlefield
9/10 - **Minor Detail**
Canvas of life
10/7 - **The Police**
King of pain

(Le premier chiffre correspond à la place au palmarès cette semaine; le deuxième à celle de la semaine dernière.)



Noces d'Or

Le samedi 15 octobre, Albert et Jeanne Jobin, de Saint-Claude, ont été fêté à l'occasion de leur 50e anniversaire de mariage. Après avoir assisté à la messe, parents et amis se sont réunis pour le dîner.

Albert et Jeanne ont neuf enfants: Lucien, Arthur, Armand, Georges, Maurice, Henri (et Gisèle) de Saint-Claude, Albert (et Lucette), Cécile (et Robert) Deurbrouck, tous de Saint-Vital, et Ernest (et Judy) de Winnipeg. Il y a neuf petits-enfants.

Beaucoup d'amis sont venus saluer les jubilaires au cours de l'après-midi afin de leur souhaiter bonheur et longue vie.

LE CALENDRIER

Jeudi 3

- Le Canot du Festival du Voyageur présente "Free Ride" du jeudi au samedi.

- Le Foyer du CCFM mettra en vedette Normand Touchette du jeudi au samedi.

- La vente d'artisanat "Aider les kinsmen aider Curtis" aura lieu au Unicity Mall, rue Portage, du jeudi au samedi.

- Une conférence sera donnée par Mgr Antoine Hacault sur "Y a-t-il un terrain commun entre chrétiens et non-croyants pour le dialogue et la collaboration?", au Collège universitaire de Saint-Boniface, à 19h30.

Vendredi 4

- Répercussion donnera un spectacle en la salle Pauline-Boutal du CCFM les vendredi et samedi, à 20h00.

Lundi 7

- "Marius" de Marcel Pagnol pourra être vu au cinéma Main à 20h00.

Mardi 8

- Marilyn Lavallée donnera une conférence sur les femmes battues en la salle polyvalente de l'École du Précieux-Sang, 209, rue Kenny, à 22h00.

Une première qui en vaut deux

Certains ne pourront s'empêcher de considérer *Bonheur d'occasion* dans les deux langues officielles comme une victoire indéniable pour les fédéralistes. Comme un projet réalisé pour servir d'exemple dans un document du Secrétariat d'État. Évidemment ces tristes sires ignorent le nouveau courant que vient peut-être de commencer ce film.

Pour Marie-Josée Raymond, producteur de **Bonheur d'occasion**, ce projet confirme qu'il est possible de tourner un film dans les deux langues. En l'occurrence, en anglais et français.

Inévitablement, on le sait, tout ce qui est produit dans les deux langues au Canada prend une dimension politique. Les fervents du fédéralisme crieront le triomphe pendant que d'autres verront dans ce film un autre moyen de "shover" une langue étrangère dans la gorge de la majorité.

Un autre film de propagande, lanceront encore d'autres. D'ailleurs, cela semble être à la mode. "The Right Stuff", qui joue présentement en ville, lance une excellente campagne pour l'élection d'un candidat démocrate à la présidence des USA, John Glenn.

N'empêche qu'en mettant de côté ces niaiseries, **Bonheur d'occasion** crée, pour ceux qui veulent le remarquer, un précédent intéressant pour le cinéma canadien. Un cinéma qui, en passant, a peu d'impact depuis quelque temps au niveau international.

De l'Amérique

Un film produit dans deux langues internationales comme le français et l'anglais permet à plusieurs peuples de le voir en version originale. "La diffusion d'un film en France et au Québec n'est pas massive. Ce projet permet de percer le marché américain et anglais," parle Marie-José Raymond.



Marie-José Raymond: "Il faut se servir de nos deux langues."

"Il faut aussi reconnaître que les Américains acceptent mal les doublages de film," ajoute-t-elle en connaissance de cause: elle a longtemps négocié avec Universal Studios avant d'avoir les droits de ce film.

L'orientation de Marie-José Raymond s'éloigne de celle souvent perçue des producteurs québécois: "Nous sommes francophones en Amérique. Il faut se servir de nos deux langues. Pourquoi se priver d'une des richesses?"

Peut-on alors dire que son film est canadien? Définitivement. "Si le Canada a permis à une Gabrielle Roy d'exister, je n'hésite pas à dire que cela vaut la peine de travailler pour le Canada. Ce qui ne m'empêche pas de promouvoir les arts au Québec. De faire connaître les artistes québécois à l'étranger."

Aussi, Marie-Josée Raymond souligne l'enrichissement que peut donner un projet de ce genre aux comédiens. "Que Marilyn Lightstone et Mireille Deyglun puissent travailler ensemble et venir à mieux connaître la culture de l'autre est spécial."

Du côté technique, chaque scène a été montée dans une langue et ensuite dans l'autre avant de passer à la prochaine scène. Soulignons qu'un texte n'est pas la traduction littérale de l'autre.

Toutefois, pour certains interprètes qui avaient un accent lourd, il s'est effectué, par après, une synchronisation du jeu avec la voix d'un autre. "La post-synchro de la voix s'est faite dans quelques cas quand on avait trouvé que la personne avait un accent qui allait agacer les gens plus qu'autre chose."

Le film de la langue anglaise (The Tin Flute) a été monté par une différente personne que celui en français. Ce qui a permis de respecter le rythme différent des deux langues. Donc, la version anglaise n'est pas la copie exacte de la copie française.

"Faire ce genre de projet, c'est un grand travail. Cela prend surtout beaucoup d'organisation. Mais je pense que c'est un moyen pour la culture francophone de trouver un plus grand public."

Marie-José Raymond n'est pas la seule à être de cet avis. Le réalisateur français, Robert Enrico, a monté "Au nom de tous les miens" dans les deux langues, à la suite de l'expérience de **Bonheur d'occasion**.

Roland STRINGER

"Gaby would have liked it"

"C'était un très bon roman, vous savez," était la réaction de Gabrielle Roy aux brouillons de scénarisation de* Bonheur d'occasion*, préparés par Claude Fournier et Marie-José Raymond, près de 35 ans après la publication du roman.

"Au début, Gabrielle Roy était très sceptique à l'idée de faire un film tiré de **Bonheur d'occasion***. Chose compréhensible, puisqu'elle avait déjà vendu les droits à Universal, il y a longtemps, et que cette compagnie n'avait pas produit de film. Au fur et à mesure que je la rencontrais, elle est venue à s'intéresser de plus en plus au projet. Elle a été emballée par le scenario. Et, vers la fin, c'est elle qui m'encourageait quand je cherchais des fonds pour financer le projet."*

Ce qui a marqué Marie-José Raymond, qui travaille sur ce projet depuis quatre ans, dans la création de Gabrielle Roy, c'est la place qu'occupait la passion. "Par ailleurs, c'était intéressant de voir que les jeunes interprètes qui lisaient le texte ont été séduits par la passion du texte. Une passion qui, depuis plusieurs années, n'est plus à la mode, mais qui est le point fort de ce roman."

"Le film **Bonheur d'occasion** *a été sensible aux thèmes de Gabrielle Roy. Je crois que la passion, qui est si forte, a été reproduite dans le film," ajoute Marie-José Raymond.*

Cette fidélité au texte semble le mieux résumée par le commentaire de l'éditeur anglophone de Gabrielle Roy, McClelland: "Gaby would have liked it."

Bonheur d'occasion

d'après le roman de Gabrielle Roy

Images et réalisation de Claude Fournier. Produit par Marie-José Raymond. Scenario de Claude Fournier et Marie-Josée Raymond. Montage par André Corriveau. Musique de François Dompierre et Mouffe, interprétée par Diane Tell.

Dans les rôles principaux: Marilyn Lightstone (Rose-Anna Lacasse), Mireille Deyglun (Florentine Lacasse), Michel Forget (Azarius Lacasse), Pierre Chagnon (Jean Lévesque), Martin Neufeld (Emmanuel Létourneau), Charlotte Laurier (Yvonne Lacasse) et Linda Sorgini (Marguerite).

Au cinéma Garrick 3. La version anglaise (The Tin Flute) au cinéma du Centre des congrès.

BILLET

Ronnie Reagan pourra se présenter!

155 408 OUI; 47 771 NON.

"C'est une victoire pour la démocratie," a jubilé le 26 octobre au soir Bill Hutton, l'un des artisans acharnés du référendum anti-minoritaire conduit par la ville de Winnipeg qui en profitait pour tenir, par la même occasion, des élections municipales.

On l'avait bien dit et répété: ce référendum inutile, puisqu'il n'a aucune valeur légale, permettrait à tout le monde de crier victoire et de justifier n'importe quoi.

Mais si le révérend Hutton a battu tous les records en présentant un vote arrangé par une majorité pour écraser une minorité comme un succès démocratique, il n'est pas le seul à s'être distingué.

Soulignons notamment la contribution des néo-démocrates, qui ont mis sur le compte du référendum leur cuisante défaite. Certes, le plébiscite a fait sortir des électeurs ultra-conservateurs, qui ont dû en profiter pour voter en faveur de l'indépendant de leur quartier. Mais quand même. L'excuse est un peu courte. La prochaine fois, que les néos trouvent des candidats plus solides.

En fait, le référendum anti-franco a surtout contribué à augmenter en partie la participation, un peu supérieure à 50 pour cent, contre environ 35 pour cent/40 pour cent aux autres élections municipales. Car c'est un fait: plus de 8 000 personnes se sont rendues aux urnes uniquement pour voter OUI ou NON.

Ceux qui croient, ou veulent faire croire, que le référendum a conditionné d'autres résultats n'ont qu'à jeter un coup d'oeil sur les chiffres dans le Quartier Taché. Ils parlent tout seul.

Le conseiller ex-ICEC (donc indépendant) Guy Savoie a été élu par une majorité écrasante. Il a obtenu 5 008 voix contre 2 135 pour le néo Richard Vermette. Aucune surprise. Donc aucune conclusion d'intérêt à tirer.

Le Quartier Taché, le seul où les francos comptent, a été le seul à rejeter le référendum: 4 420 NON contre 3 628 OUI. Avec les nombreux appels téléphoniques organisés par la SFM pour inciter les gens à voter, le résultat n'a rien d'extraordinaire.

Maintenant, ceux qui veulent se servir du référendum comme bouc-émissaire pour justifier leur faillite devront méditer sur le score enregistré par Bill Norrie dans Taché. L'ex-nouveau maire, le père de la question référendaire a obtenu 5 519 voix. Brian-Néo Corrin, qui a condamné fermement le plébiscite, a récolté 2 083 voix. Conclusion: le crime paie et les NPD devront chercher des voix ailleurs.

D'autant plus que les résultats du référendum anti-nucléaire laisse entrevoir un bon nombre de gens inquiets à Saint-Boniface, donc vraisemblablement de tendance conservatrice. En effet, pas moins de 2 736 personnes ont voté pour ne pas désarmer, contre 5 165 en faveur du désarmement. Au niveau de Winnipeg, les chiffres se lisent comme suit: 154 686 pour le désarmement: 46 444 contre.

Les deux référendums auront au moins permis de constater que les trois quarts des électeurs Winnipegois veulent moins de services en français et moins de bombes.

On se gardera bien de tirer des conclusions tranchées, mais ces chiffres devraient assurer la réélection de Bill Norrie ou permettrent à Ronald Reagan de se présenter à la mairie de Winnipeg en 1986 s'il décide de lâcher la présidence des États-Unis.

B.B.

Les souscripteurs du 8e Coup de pouce

M. Jean-Paul Boily
Dr Forest
M. Léon Bourguoin
Georgette et Bernard Vrignon
Paul et Marguerite Maguet
Blanche Hutlet
Marc Ruest
Calixte et Emma Carrière
Collège Béliveau
M. Gérald Verreault
Doric et Isabelle Allard
Angèle Arpin
M. Denis Turenne
M. Noël Monchamp
Denis et Léonne Marion
M. Jean-Louis André
Les Missionnaires Oblates de Saint-Boniface
Michel Babeux
M. Joseph E. Delorme
André et Adèle Blondeau
Antonio et Irène Bérard
Noël J. Boulet
M. Guy Morier
Marguerite Houle
Francis et Yvonne Fontaine
Jeanne Allard
Aimé et Alice Guichon
Soeurs Grises de la Résidence St-Amant
Mme Louise Soni
Georges et Anna LeMorvan
Mme Elizabeth Landry
Dr R.J. Stanners
Gérard et Léa Rousseau
Mme Marie Bisson
Roger et Mona Bérard
Lucienne Toupin
M. L.C. Ducal
René et Rita Johnson
Jean et Madeleine Villeneuve
Rachel Lachance
Mme Suzanne Blackmore
Adrien et France Raimbault
Lucien et Doris Rioux
M. et Mme Michel Rioux
Mme Nettie Leveque et Mlle Alice Dumont
M. et Mme Roger Brunel
A. P. Bertrand
Albert et Yvette Turenne
M. Paul St-Onge
M. John Himbeault
Léonard et Claire Ferré
Aimé et Huguette Fillion
Mme Florine Morin
Jos et Antoinette St-Onge
Dr. J.O. Joyal et Mme E.G. Joyal
M. Marcel Asselin
Lucien et Noëlla Emond
M. Emile Savoie
Mme Imelda Beaudette
M. Lucien Chaput
Mrs. G. Slusarchuk
Rita et Réginald Bernardin
Dr Robert A. Jacques
P. M. Duclos
Aug. Gagnon
Camille et Dora Jolicoeur
Marcien et Angélina I. Duhamel
Ovide et Hortense Lamoureux
Camille Dufort
Sr Eliane Lagassé
Gabriel Cloutier
Jean-Marie et Lynne Taillefer
Lise Boily
Lionel Aquin
M. J. Collot
M. Bernard Blais
M. E. Mousseau
Eugène et Eleanor Sabourin
René Dubois
Chas et Armelle Degagné
Léon et Lorraine M. J. Jolicoeur
Thérèse et Pat Doyle
Lévis et G. U. Courchaine
Norbert et Emma Chaput
Adélina Côté
Maurice et Nicole Gagné
Jean et Thérèse Trudel
S. Khamvongsa
Mme Clara Maynard
Marie-Louise Maynard
Yvon et Hélène Arpin
Léonard Robidoux
Mme Joël d'Auteuil
Alex J. Arnould
Eugène et Diane Gousseau
Gilbert Détilleux
Napoléon et Michel Roy
Lionel et Noëlla Barnabé
Jeannine Kirouac
Antonin et Rose Marie Nadeau
Gilbert Tétrault
Gérard Fournier
Marcien et Denise Boily
Angéline Bruneau
Adélard Sénécal
Mme Léonne Barnabé
Michelle L. Freynet-Arbez
Denis et Yvonne Champagne
Jean-Jacques Serceau
Gilbert et Janine Legal
Emmanuel Lemoine
Mme Eloyse Bazin
Daniel Tougas
M. Paul Auger
Gilbert Vrignon
Gisèle Bourgeois-Law
John Rose
Mme Juliette Roadhouse
Margaret Clark et Pierre Ozorak
Lise Druwe
Irène R. Fillion
Léonce Aubin
Franciscaines Missionnaires de Marie
Institut collégial de Saint-Jean-Baptiste
Angelique Olivier
Mme V. Fraser
Mrs. Frances Pelepiak
M. Lionel X. Labossière
Albert et Yvonne Carrier
M. Eugène Gobeil
L'abbé Rosaire Gagné
M. Stanislas Robert
Soeurs Missionnaires Oblates de Fannystelle
Charles et Aurélie Miron
M. et Mme Alfred M. Monnin
Joseph S. et Marie-Laure Boulet
M. et Mme Joseph Mahé
Hugh J. et Thérèse M. Coyle
Joseph Molgat
Octave Roy
Gisèle et Joseph Ernest Fontaine
M. Léopold Laclare
Raymond et Adèle LeLeannec
Denise M. Gousseau
Carole Arbez
Carmelle Dumontier et Richard Vermette
J. et M. Trottier
Fidelin Gobeil
Soeurs de St-Joseph de Le Pas
Marcel et Claire Lizotte
Gérard et Solange Bissonnette
Mlle Anne M. Labous
M. Raymond Péloquin
Lucien et Dorilda Beaulieu
Marie St-Jacques
Mme Annette Bisson
Mme Hélène François
Denis U. et Monique Lafond
Euclide Vermette
M. J.B. Dionne
Henri Pantel
M. Jean-Baptiste Comte
Hélène Goulet
Léon et Agnès Précourt
Lucienne Labossière
M. Robert et Irma Grenier
Mme Aline Rondeau
Roland et Corinne Sabourin
Maurice et Jeanne Dupont
Joseph et Thérèse Dupont
M. Gustave Martel
Jeannette Sabourin
Simon et Anna Foidart
Albert Vielfaure
Henri et Cécile Philippot
A. et A. Oliviero
Lorenzo et Marthe Girouard
Robert Girouard
Charles W. et Fleurette Caron
Cindy et Roland Ayotte
Martial et Noëlla Fontaine
Ulric Belanger
Mme Jeannette Lussier
Jean et Marie Heiget
Ernest D. Marion
Pierre J. Dion
André et Sylvia Allard
Josée Bernard
Antonin et Rose-Marie Nadeau
Adde Cherak
Oliva et Flore Matte
Sr Cécile Granger
Thérèse et Lucien Lambert
M. Alphonse Jolicoeur
Ronald Le Doyen
Denise Caux
Gérard Lemoine
S.E. Mgr Maurice Baudoux
Dominique et Erm Renault
Omer et Annette Chartier
Marcel Tranq
Louis Duvenaud
Maurice Debreuil
Mme Oliva Rey
Louis et Jeannine T. Saurette
Fabien et Thérèse Laurencelle
Joseph Tremblay
Arsène et Justine Therrien
Gabriel Coutant
Richard Duval
Adelard et Marie Vuignier
Léon et Marie Sarrasin
Emile Sorin
Edouard et Louise Petit
G. A. Lagimodière
Léo Leclair
Eugène et Lucie Kirouac
Edouard Taillefer
Mme Alphonsine Campeau
M. et Mme Louis Chaput
Robert et Denise Vigier
G. Vergnano
Laval Cloutier
Marcel et Yvonne Raffard
Soeurs St-Joseph de South Junction
Mme Joséphine Sanche
Ovila et Lucille Gosselin
Alphonse et Alice Dugas
M. et Mme Oliva Audette
Fernand et Bernadette Bérard
Armand et Claire Desharnais
François et Louise Le Gal
Philippe Laramée
Jules et Laurette Sorin
Peter et Sharon Taylor
Gérard et Stella Archambault
Arthur et Christina Bruce
Hubert Hacault
Yvette et Gilbert Fontaine
Paul et Yvonne Cenerini
Henriette et Antonin Duhamel
Lionel et Laurette Joyal
Albert Gayet
Cyprien et Jeanne Godard
Alice Touzin
Paul et Jeannette Ruest
Lucienne Dacquay
Maria Toutant
Alice Little

*L'Agence voyages D'Eschambault présentera, au gagnant du concours "Coup de pouce", deux billets via **CP AIR Classe Empress**, de Winnipeg à l'une des destinations au Canada desservie par CP AIR, soit Halifax, Montréal, Ottawa, Toronto, Calgary, Edmonton, Vancouver ou Victoria.*

Pour être éligibles, les souscripteurs doivent envoyer leur contribution avant le 10 novembre 1983.



POINT

La Seine, la Rouge et la Montagne au conditionnel

Prédire l'avenir de l'éducation dans les divisions Seine, Rouge et la Montagne pour les trois prochaines années pourrait s'avérer hasardeux. D'autant plus hasardeux qu'il y a beaucoup de nouveaux visages. Ceci posé, essayons quand même.

Commençons par la Seine où, selon la volonté de l'ancienne commission scolaire, le nombre des commissaires est passé de huit à neuf, notamment pour améliorer la représentativité du Quartier 1 (Saint-Norbert).

Sur les neuf élus, trois seulement ont fait partie de l'ancienne équipe: Shirley Loewen, Gilles Roch et Gilles Saindon. Les six nouveaux sont: Wendy Bloomfield, Ronald Lagacé, Lewis Layman, Lorraine Boone, Gilles Gagnon et Germain Sicotte.

S'il faut croire les déclarations des candidats élus, on peut raisonnablement avancer que la qualité de l'éducation passera avant les taxes. On pense à l'amélioration des services à l'étudiant (pas d'orienteur itinérant, orthopédagogie, musique, enseignement par ordinateur, le retour à la maternelle à raison d'une demi-journée quotidiennement plutôt qu'une journée tous les deux jours).

Les nouveaux commissaires devraient d'autant plus être enclins à s'occuper d'éducation que la commission sortante s'est distinguée par une série d'affaires politiques mémorables. On pense à la nomination par intérim de l'ancien commissaire de La Broquerie, Maurice Sala, au poste de directeur général adjoint. On pense aussi aux rebondissements sans fin concernant la régionale d'Ile-des-Chênes.

Raymond Poirier, le président de la Fédération provinciale des comités de parents, affiche un certain optimisme: "Si la nouvelle commission scolaire peut s'occuper de la qualité de l'éducation de nos enfants plutôt que de la petite politique personnelle, ça devrait aller bien."

Dans la Rouge, il faut saluer une première: une femme a été élue commissaire d'écoles! Il s'agit de Lyse Desharnais (Saint-Pierre-Jolys). Elle a été élue sans concurrence, comme les cinq autres nouveaux, ce qui est beaucoup plus classique dans cette division scolaire.

Sur les dix commissaires, les six nouveaux sont: Paul Damphousse, Léo Gosselin, Claude Lafond, Lyse Desharnais, Gilbert Lavallée et Claude Vermette. Les quatre anciens: Paul Dupuis, Emile Huberdeau, Gilbert Rioux et Jean Goulet

Voilà qui devrait faire plaisir aux commissaires

Du fait que neuf sur dix ont gagné leur siège sans concurrence, il est clair que les candidats n'ont pas été obligés d'exposer en détail leurs priorités. Comme en plus il y a six nouveaux visages, bien malin qui peut prédire comment votera la nouvelle commission scolaire.

Ce que l'on sait exactement, par contre, c'est que la hausse des taxes a largement préoccupé la commission sortante et pourrait bien s'avérer la préoccupation principale pour les trois prochaines années. Encore que les élus du 26 septembre ne devront pas oublier que l'enseignement offert dans la Rouge dépasse rarement le strict minimum.

Dans la Montagne, un seul changement à signaler: Grégoire Gaudet a succédé au nouveau maire de Somerset: Roger Poiron. Avec donc quasiment les mêmes joueurs en place, on devrait pouvoir affirmer sans trop de risques que la Montagne conduira ses affaires sans modification de politique.

Finalement, un mot sur les éternelles taxes tant qu'à écrire un article au conditionnel. En principe, le gouvernement provincial est toujours intéressé à apporter des améliorations au système de financement scolaire. Un expert aurait déjà dû remettre un rapport, avec recommandations, cet été.

On murmure que les changements proposés bénéficieraient aux divisions scolaires dites pauvres, c'est-à-dire qui généralement disposent de peu d'industries. Comme la Seine, la Rouge et la Montagne, par exemple.

Voilà qui devrait faire plaisir aux commissaires qui cherchent à combiner l'impossible: une éducation de qualité et des taxes limitées. Voilà qui pourrait faciliter des réélections en 1986...

Bernard BOCQUEL

COMMENTAIRE

Les francos ont perdu la balance du pouvoir à Saint-Boniface

Les élections scolaires à Saint-Boniface cette année illustrent bien combien fragile est l'emprise des Franco-Manitobains sur leur système scolaire.

Selon toutes les apparences, les francophones ont perdu la majorité, et peut-être même la capacité d'influencer la nouvelle majorité, au sein de la Commission scolaire de Saint-Boniface.

Pendant de nombreuses années, les francophones ont dominé de façon absolue la Commission scolaire de Saint-Boniface. Mais l'expansion de la division scolaire vers le sud, et notamment le développement des nouvelles subdivisions de Windsor Park et de Southdale, a fait que les francophones sont devenus progressivement plus minoritaires dans une région qui, plus que toute autre, devrait leur être privilégiée: celle de Saint-Boniface.

Le tableau suivant indique la perte, en termes de pourcentage, qu'ont subi les francophones de Saint-Boniface dans leur division scolaire au cours des 30 dernières années: 1961, 35,6%; 1971, 30.9%; 1981, 28.0%.

Compte tenu de ces chiffres, il est tout de même incroyable que les francophones aient réussi, au cours des années, à obtenir plus que leur part de représentation au sein de la commission scolaire. En effet, les francophones ont, sauf durant quelques périodes transitoires, toujours réussi à faire partie de la majorité au sein de la commission scolaire. Le point de départ était toujours l'élection de deux commissaires francophones sur cinq, ce qui donnait la possibilité d'établir une majorité au sein de la commission.

En 1980, les deux commissaires élus étaient Me Renald Guay et Gabriel Girard; après plusieurs mois d'instabilité, une majorité s'est établie au sein de la commission scolaire: avec Jim Garwood, une série de décisions ont été prises qui ont rationalisé le fonctionnement de la Division scolaire de Saint-Boniface, après la dévastation qu'avait connue la division sous l'ancienne commission. (Rappelons seulement les démissions de trois des quatre administrateurs-clé de la division: Peter Coleman, Raymond Lafond et Roméo Verrier, tous en faveur de postes plus prestigieux et mieux rémunérés.)

Mais cette année, le poids des changements démographiques, et la division interne de la communauté francophone de Saint-Boniface, ont mené à l'élection d'un seul francophone, Gabriel Girard.

Les résultats de l'élection sont comme suit, pour les cinq candidats élus: Joyce Patterson, 6 685; Joan Barker, 6 179; Anita Chapman, 5 016; Jim Garwood, 4 658; Gabriel Girard. 4 544.

Henri Grimard, le deuxième francophone à se présenter à ces élections, est arrivé en sixième place avec 4 191 voix.

Une nouvelle venue, Mme Anita Chapman s'est placée troisième. Comment expliquer ce phénomène?

Plaire à la majorité?

Il y a trois facteurs qui expliquent son élection. D'abord, Mme Chapman oeuvre depuis plusieurs années en éducation religieuse, et depuis quelque temps comme coordonnatrice à temps partiel en éducation religieuse pour le secteur anglais de l'Archidiocèse de Saint-Boniface. Ce travail lui a sans doute valu de nombreux votes des paroissiens autant francophones qu'anglophones de Saint-Boniface.

Deuxièmement, en tant que membre actif, pour ne pas dire un leader, du "Concerned Citizens Group", un groupe de parents désaffectés de Windsor Park et de Southdale qui ont contesté la fermeture de leurs écoles en 1982, Mme Chapman s'est assurée un vote important chez la majorité anglophone. Inutile de dire qu'un sentiment anti-francophone animait au moins en partie ce groupe, puisque les deux commissaires francophones ont participé aux décisions de fermer certaines écoles.

Enfin, il est indéniable que Mme Chapman a recueilli plusieurs centaines de votes chez les francophones du nord de Saint-Boniface. Ces votes sont venus des francophones à 50/50, parents d'élèves à l'école Provencher, ainsi que d'autres francophones ralliés par la "connection" religieuse de Mme Chapman.

C'est donc, aujourd'hui, cette même Mme Chapman qui détient la balance du pouvoir au sein de la commission scolaire. Ses convictions et son engagement en tant que catholique sont évidentes; ses convictions et son engagement face à l'éducation française le sont beaucoup moins. Seul le temps nous dira si elle fera reculer l'éducation française à Saint-Boniface pour plaire à la majorité anglophone qui l'a élue.

Raymond HÉBERT



Joyce Patterson et Joan Barker (au centre dans la première rangée) s'intéressent au bilinguisme. Elles se sont rendues au débat entre Russel Doern et Léo Robert il y a deux semaines.

Préparez-vous pour le gala!

Il y a belle lurette que Saint-Jean-Baptiste n'aura pas eu une soirée comme celle qui s'annonce le 26 novembre à la salle du centenaire!

Imaginez-vous, casino, banquet à la côte de boeuf de choix, rafraîchissements compris (tant que les stocks dureront bien sûr!), soirée sociale animée par "Les Boss", et le gros tirage (10 000$ - 5 000$ - 2 500$)

Le tout pour 50$ par personne (avec reçu pour l'impôt sur demande). Les billets sont disponibles de Guy Sabourin, René et Léon Lafond, Robert Carrière et Alfred Phanoeuf.

Tous les profits de la soirée et du tirage iront à couvrir les réparations déjà faites à la patinoire et au fonds de construction.

Alors, dépêchez-vous d'acheter vos billets (limités à 300) et arrangez-vous en tablées de huit avec vos parents et vos amis! Et si vous trouvez ça trop cher, achetez un billet ou deux pour le tirage

Par ailleurs, nos deux missionnaires en terre africaine seront de nouveau contents de la générosité des paroissiens de Saint-Jean-Baptiste. Lors de la 3e collecte annuelle du Dimanche des Missions, nos jeunes ont ramassé environ 7 000$ qui seront envoyés au Frère Lionel Godard en Tanzanie et à Gaétan Ayotte en Zambie.

Côté agriculture, grâce à la belle température des derniers jours, les cultivateurs de la région ont pu terminer la préparation des champs pour l'an prochain. Fini encore une fois l'arrosage d'engrais ou d'herbicide, le "cultivage", le creusage de canaux, etc. En fait, il y a longtemps que les champs de notre coin n'ont été si bien préparés si tôt! Restent maintenant les grosses décisions: quoi planter où?

Enfin, il y en a plusieurs à Saint-Jean-Baptiste et Lowe Farm qui ont dû gratter des oeufs samedi matin, mais pas dans le fond de la poêlonne! Un tas de murs, fenêtres et voitures avaient été décorés durant la nuit. Il faut se demander si les coupables ne riraient pas plutôt "jaune" s'ils avaient à nettoyer les dégâts!

Florent BEAUDETTE

Calendrier

Le 5 novembre: De 9h00 à 16h30 à la clinique de Saint-Jean-Baptiste - cours de premiers soins "First Aid". Téléphone contact: 758-3890.

Le 17 novembre: À 19h30, à la bibliothèque de l'école élémentaire, soirée ALPEC avec ateliers. Bienvenue aux gens des paroisses environnantes.

Le 26 novembre: Gala à la salle du centenaire (voir article sur cette page).



Les membres de la seule famille de "gens de la mer" qu'il nous reste à Saint-Jean-Baptiste sont maintenant citoyens canadiens. Partis de Ca Mau dans le delta du Mékong au Vietnam, les Vuongs sont arrivés à Saint-Jean-Baptiste le 18 janvier 1980. Binh est employé chez Roy Légumex depuis son arrivé, et toute la famille se dit très heureuse à Saint-Jean-Baptiste. Ici Binh et Lien posent avec (de g. à d.) les petites Diane (née ici), Phuong et Dao (en maternelle immersion cette année).

Saint-Malo

Les amoureux débutèrent leur histoire...

Le 60e anniversaire de mariage de Delphis et d'Alexandrine Pelletier a été fêté le 24 octobre.

Jetons un regard sur le passé de ce couple pionnier. D'abord, Delphis naquit à Saint-Lambert, P.Q., il y a de cela 87 années.

Alexandrine, mieux connue sous le nom de "Dorée" Deblois est née ici, à Saint-Malo, voilà 84 années.

Puis, c'est au Manitoba que le grand jeune Delphis vint chercher du travail soit comme forgeron, menuisier ou encore comme déménageur de bâtiments.

Ainsi, les amoureux débutèrent leur histoire pour aboutir au mariage célébré en 1923 par l'abbé Macaire.

Malgré une santé pas tellement enviable, Dorée sut, avec l'aide de son époux, s'occuper des besognes de la maison et prendre bien soin d'Alphonsine, leur unique enfant.

Avec les années et d'autres mariages, la famille a grandi. Ils ont à présent 3 petits-enfants et 5 arrière-petits-enfants qui les entourent.

En souvenir des débtus de ce couple, et pour toutes les belles années passées ensemble, M. le curé Robert Nadeau est venu célébrer l'Eucharistie dans le foyer des Pelletier. Puis on s'est rendu "Chez Hubert" pour un souper-surprise.

Paulette E. GOSSELIN



Delphis et Alexandrine Pelletier

Pause-café populaire

Selon les commentaires populaires, l'accueil que réservait la caisse pop aux sociétaires durant la semaine passée, fut des plus appréciés.

Deux hôtesses se sont fait un réel plaisir d'offrir beignets et café aux nombreuses gens venus la semaine dernière.

Ce qu'il faut retenir, ce n'est surtout pas les beignets servis, mais plutôt le fait que notre caisse est affiliée au CCM, le Conseil coopératif du Manitoba.

De même, à la coopérative du village, beignets et café attendaient les gens.

Calendrier

Un cours de "Leadership" sera offert gratuitement au club Noret par Hal Roebuck, du Département de la santé, les lundis 17 et 24 novembre et 1er décembre de 19h00 à 21h30.

Somerset

C'est à nouveau le temps des petits

Depuis le début d'octobre, la prématernelle de Somerset accueille tous les mardis et jeudis, 19 petits âgés de trois à quatre ans.

Ce nombre représente une légère perte par rapport à l'année dernière alors que 22 enfants y étaient inscrits.

Le groupe du matin, sous la tutelle de Johanne Ketsman, est composé de: Michel Ketsman, Chantal Ronceray, Scott Préjet, Danny McDonell, Nicolas Préjet, Christelle Boulet, Brigitte Boulet, Amy Van Woensel, Darcy Ketsman, Ian Beernaerts.

L'après-midi, nous retrouvons: Renée Poiron, Melissa Turgeon, Lindsay Levreault, Maxime Sierens, Bruno Payette, Mélanie Pittet, Geneviève Toupin, Jacqueline VanDenBussche, André Lachance et Marilyne Knibbs, l'institutrice.

Les enfants qui auront trois ans d'ici le 31 décembre pourront se joindre aux groupes en janvier.

Brigitte Boulet, Mme Johanne Ketsman, Christelle Boulet, Darcy Ketsman, et à l'avant: Nicolas Préjet, Danny McDonell, Scott Préjet, Chantal Ronceray, Michel Ketsman (absents de la photo: Amy Van Woensel et Ian Beernaerts). Photo à la une: Mélanie Pittet, Bruno Payette, Mme Marilyne Knibbs, Maxime Sierens, Lindsay Levreault, Melissa Turgeon, Renée Poiron (absents: Geneviève Toupin, Jacqueline VanDenBussche et André Lachance).

Restaurant et conseil du village

Le restaurant de l'hôtel de Somerset est ouvert à nouveau depuis le 17 octobre, sous la gérance de Gisèle Touchette-Labossière et Elaine Touchette-Turgeon.

Les heures d'ouverture sont: du lundi au jeudi de 11h00 à 20h00 et le vendredi et samedi de 11h00 à 24h00.

Par ailleurs, suite aux élections du 26 dernier, le conseil du village sera formé de Roger Poiron, élu à la mairie, et des conseillers Gilbert Lafrenière, Aurèle Talbot, Henri Gevaert et le Dr Georges Mabon. Et du côté des élections scolaires, Grégoire Gaudet a remplacé Roger Poiron sans concurrence.

Huguette L. BOULET

Calendrier

Le 7 novembre: Souper-rencontre des directeurs de la Villa Somerset à 17h00.

Le 8 novembre: Réunion des Chevaliers de Colomb à 20h00, à l'école Richard de Somerset.

Le 14 novembre: Pas d'école; journée administrative pour les professeurs.

Le 15 novembre: Réunion du Comité culturel à 19h00.

Le 17 novembre: Journée des examens pour les permis de conduire au bureau du village.

Le 18 novembre: Rencontre parents et maîtres à l'élémentaire et au secondaire.

Le 20 novembre: Partie de cartes du club de l'âge d'or.

Le 27 novembre: Soirée Bière et Saynètes du Comité culturel, à 20h00.

Le comité du centenaire Louis Riel 1985

Réunion importante

Louis Riel est mort le 16 novembre 1885.

Le 16 novembre 1983, un comité sera formé afin d'organiser le centenaire de cet événement.

Métis, francophones, venez voir comment vous pouvez faire partie de cet hommage à notre patrimoine.

Programme

19h00: Décoration des tombes, au fanal, au cimetière de la Cathédrale, organisée par l'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba.

19h45: Assemblée générale à la Salle académique du Collège Saint-Boniface, 196, avenue de la Cathédrale.

- Rapport du Comité provisoire
- Description du mandat du comité
- Questions, discussions, suggestions d'activités à organiser
- Rapport du comité de nominations
- Élection du comité d'organisation
- Thé, galette métisse, café.

MERCI

Je désire remercier tous ceux et celles qui m'ont accordé leur appui lors de la récente élection à la Commission scolaire de Saint-Boniface.

Anita Chapman

Saint-Lazare

Un nouvel orgue

Le nouvel orgue de l'église a été officiellement béni le 23 octobre.

Dédié aux anciens combattants locaux, Robert Decorby, Henri Simard, Thomas Selby, Denis Fouillard et Théodore Dupont prirent part au dévoilement.

L'orgue fut acheté localement (Fouillard Meuble et Appareil Électrique) au coût de 12 500$.

Annette et Omer CHARTIER

Calendrier

Marché aux puces des dames auxiliaires, de 10h00 à 16h00, à la salle communautaire, le samedi 5 novembre.

Pour les dames de 18 ans et plus, danse aérobique, tous les mercredis et jeudis soirs au gymnase de l'école avec Yvette Mallet.

Cours de calligraphie le samedi 19 novembre, de 10h00 à 15h00 à l'école. Date limite pour inscriptions (10$00): 10 novembre. 20 personnes admises. Pour plus d'information, contactez Annette Théoret de la Commission récréative Birtle-Ellice.

Changement à noter

Un changement chez les conseillers du village: Guenther Ille l'a remporté sur Emile Guybrecht par la marge d'une seule voix, soit 75 à 74.

Pour les autres conseillers: André Perreault (110), Eugène Fouillard (96) et Ivan Tremblay (86).

Seulement 45 pour cent de l'électorat s'est prononcé.

Outre-mer, on lit aussi

Arthur et Marie Fenez, de retour d'une tournée en Europe, nous apprennent que nos lecteurs d'outre-mer sont toujours intéressés aux nouvelles de chez nous.

Alors nous saluons tout spécialement: Paul, Yvonne et leur fils Jean-Jacques Fenez (le guide) de Paris, ainsi que Lucien (fils d'Arthur) et sa femme Monica de Lahr, en Allemagne.

LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Avocats-Notaires

François Avanthay
LL.B.
Avocat et Notaire
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Édifice Canada Trust
232 avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 956-1060

Guay Smith et Associés
avocats et notaires
Ronald Guay Rémi Smith
Shane H. I. Lasker
Richard J. F. Chartier
807 Centennial House
310, Broadway et Donald
Winnipeg R3C 0S6 957-0540

PIERRE J.R. DENISET
(B.A., LL.B.)
AVOCAT ET NOTAIRE
300-400, avenue Taché
Saint-Boniface, Manitoba
Heures de travail
lundi au vendredi 8h30-17h30
mardi et jeudi 19h-21h
samedi 10h-14h
Téléphone: 233-0614

MARCOUX, BETOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L. G MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
F.W. DuVAL
Roger R. LAFRENIÈRE
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE MONNIN HOGUE& TEILLET
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E.TEFFAINE C.R. L.V. TEILLET
M. MONNIN C.R. C.W. SHARP
A.J. HOGUE R. BILODEAU
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426

Assureurs

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC
1053, AUTUMNWOOD
AUTOPAC - TÉL. 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
FEU-VIE-MALADIE
CIS AUTOPAC

AUTOPAC
233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, Provencher, Saint-Boniface Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions-Bateaux-Tours Trains

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ
Fontaine Électrique Ltée...
165, boulevard Provencher,
Saint-Boniface
Téléphone: 233-7425

Optométristes

DR R.J. STANNERS
Optométriste, Examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

DR D.W. MULHALL
OPTOMÉTRISTE
118, rue Marion Sur rendez-vous seulement
Winnipeg, Manitoba Téléphone: 237-6775
R2H 0T1

Dr. R.J. Lecker Dr. M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice Hurtig 264, Portage
Téléphone: 943-6628

DR. E.M. FINKLEMAN
ET
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, avenue Portage,
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue et Lunettes ajustées

Comptables

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg, Manitoba
Tél.: 233-8593
Gabriel Forest, **F.C.A.**
Lucien Guénette, **B.A., C.A.**
Arthur Chaput, **B.A., C.A.**
André Blondeau, **B.A., C.A.**
Maurice Morissette, **C.A.**
Gilles Chaput, **B.A., C.A.**

Brackman, Downey & Co.
Comptables généraux agréés
- Comptabilite
- Vérifications
- Impôts sur les revenus
- Services de gestion
- Informatique

Alan Brackman.
B.Comm.(Hons.) C.Ed., C.G.A.
James L. Downey, C.D., C.G.A.
Pièce 2 - 1808, rue Main
Winnipeg, Manitoba 338-7985

LES PETITES ANNONCES

À VENDRE: Bungalow attrayant de deux chambres à coucher. Grand salon avec foyer naturel, tapis mur à mur. Pleine cave, garage. Prix 44 900$ Wilfrid Carrière (rés. 255-4789) ou Century 21 Danis Realty (257-2570)
-195-

À VENDRE: 177, rue Clonard, bungalow en stucco, deux ch. à coucher, pleine cave, salle de récréation, très propre! Garage, cour clôturée à l'arrière avec patio, beaux arbres, etc. Poêle et réfrigérateur inclus. Seulement 49 900$. Veuillez contacter Aline Danis au 257-2570, Century 21 Danis Realty Ltd.
-196-

À VENDRE: Norwood, deux étages, maison absolument propre et bien entretenue, deux salles de bain, trois ch. à coucher, salle à manger, tapis mur à mur. Grand patio de cèdre. Garage, fenêtres modernes. Cuisine moderne etc. SVP, appelez Aline Danis au 257-2570, Century 21 Danis Realty Ltd.
-197-

À VENDRE: un acre lot de rivière à Lorette. Léo Grouette 257-2528 Delbro Real Estate
-189-

À VENDRE: bungalow, 3 ch. à coucher, salle de famille, garage attenant 35 km de Saint-Boniface, seulement 22 500; Léo Grouette 257 2528 Delbro Real Estate
-190-

À LOUER: maison de 4 ch. à coucher, à Lorette sur la rue principale. Disponible immédiatement Tél. 256-6054 ou 253-1834
-186-

À VENDRE: maison, 5 ch. à coucher, à Saint Boniface. Tél.: 233-5202. 200, rue Louis-Riel
-200-

VEUX ACHETER: une machine à écrire électrique (IBM) en bonne condition avec le clavier français. Tél.: 233-0957
-201-

À VENDRE: une boîte à malle, deux cuvettes galvanisées pour le linge, une paire de bottes couleur or de fille; à la recherche d'une bouillotte en caoutchouc
-203-

DAME bien qualifiée désire gardée votre enfant, régulièrement durant la semaine, a un domicile près de Norwood ou Saint-Vital. Tél.: 237-4727
-206-

VENEZ chez Nilda Beauty Boutique, 284, rue Marion, 233-6973. Ouvert du lundi au samedi. Prix modérés. Services courtois. Ici Céline Tougas Hirmann qui vous invite!
-207-

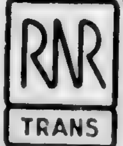
À VENDRE: piano en excellente condition, fond en acier, très beau ton, touche en ivoire, grandeur studio, seulement 1 200$. Appelez Gilbert au 247-4823 (le jour) ou au 667-8815 (le soir)
-208-

À LOUER: appt. deux ch. à coucher, tapis, piscine, rideaux, libre 1er décembre. Utilités, câble et stationnement compris (à part du tél.). 395$/mois. Tél.: 661-5013
-209-

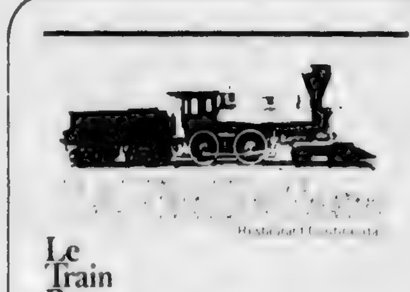
*** TOITURE * "SIDING" * ISOLATION**
*** FENÊTRES * PORTES * GOUTTIÈRES**
*** CHARPENTE ET FINITION DE SALLE DE RÉCRÉATION**
EMOND
ROOFING & SIDING COMPANY LTD.
340, rue des Meurons -
Saint-Boniface
Téléphone No: 247-3247

- Plus de 30 ans d'expérience
- Qualité professionnelle garantie
- Compagnie reconnue par CGSB (Licence No MAN 280) pour isolation, en passant par CHIP
- Complètement licencié et approuvé (Licence No 1074-4) et expérience de l'enlèvement de l'isolant appelé "mousse d'urée-formaldéhyde"
- Contrats de l'hydro - Prêts provinciaux remboursables à partir de 9.33$ par mois
- Estimateur d'expérience et installation à tout emplacement
- Assuré

TÉLÉPHONEZ MAINTENANT POUR UNE ESTIMATION GRATUITE POUR TOUS VOS TRAVAUX.



BOISVERT TRANSMISSION
1601, chemin Niakwa
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: **255-2769** Roland ou Paul
Tél: **474-1443** (voiture) **J1.23684**



Le Train Bar
De midi à 1 heure du matin
Reservation 247-7022 247-5015
A cinq minutes du centre de la ville

Excellente cuisine continentale
Dîner dans une atmosphère détendue
630, rue Des Meurons
à l'angle du
boulevard Provencher,
Saint-Boniface
Dejeuner - Du lundi au vendredi
Fermé le dimanche

Entrepreneurs de Construction



LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage, Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

Air climatisé Ferblanterie
Gouttières Ventilation
ROSSIGNON
"Sheet Metal & Heating"
491, chemin Sainte-Anne - Saint-Vital
H2H 0T1
Téléphone: **257-2921**
René André 256-3340

Chiropraticiens

Rendez-vous Téléphone: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE BOHÉMIER
154, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIENS
Gilbert et Gérald Bohémier

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Luc DANDENAULT, Gérant
Résidence: 433-7633 Bureau: 433-7879
"LOEWEN FUNERAL CHAPELS"
Steinbach Tél.: 326-1351

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners réceptions et banquets
161, boulevard Provencher, Saint-Boniface
TÉLÉPHONE: 247-3319

ARROW APPLIANCE SERVICE
Tél: **233-3385**
579 St. Mary's Road Winnipeg, Manitoba

À la vieille du centenaire de sa mort

Il faut faire connaître Louis Riel

Un comité va bientôt être mis sur pied dans le but de rendre la population franco-manitobaine consciente de la contribution de Louis Riel et des Métis. L'occasion? 1985. L'année du centenaire de la mort du père du Manitoba.

Symboliquement, ce *Comité du centenaire Louis Riel 1985* va être créé le 16 novembre, donc 98 ans jour pour jour après la pendaison du chef Métis.

L'événement se déroulera à la salle académique du Collège universitaire de Saint-Boniface à compter de 19h45. L'organisateur de la réunion, Ronald Valois, espère que 150 personnes participeront à l'assemblée, qui devra élire un comité d'une dizaine de personnes qui resteront en fonction jusqu'au printemps 1986

"Ça va être une réunion importante, car il faudra s'assurer d'un comité fort. Aussi, ce sera une occasion d'échanger pour avoir des suggestions et des recommandations sur des projets à mettre sur pied en 1985." Des projets évidemment susceptibles de faire mieux comprendre Louis Riel et les Métis à la population, de mettre en valeur leur rôle dans l'histoire de cette province

Cette idée de profiter de l'année centenaire, Ronald Valois l'a "semée" depuis un bon bout de temps "Ça fait plusieurs années qu'on voit venir 1985"

A priori, la prise en main des célébrations du centenaire revenait à l'Union nationale métisse. Mais comme ses membres "se sentaient difficilement en mesure d'organiser le centenaire", un comité provisoire de 13 personnes a été établi en décembre 1982 avec Ronald Valois comme président

Cette présidence, il l'a quittée voilà quelques semaines quand la SFM, suite à une résolution passée à l'assemblée annuelle de mars, a décidé de l'affecter un jour par semaine à l'organisation de la réunion du 16 novembre

Ronald Valois a aussi déjà commencé une tournée de sensibilisation d'une trentaine d'organisations pour "voir ce que les organismes sont en mesure de faire en 85". Pour l'instant, après une douzaine de ces rencontres, il estime le résultat "extrêmement positif".

Une fois l'étape de sensibilisation franchie, le *Comité du centenaire Louis Riel 1985* verra à coordonner les projets qu'entreprendront les organismes intéressés. Il ne faudrait pas (par exemple) que tout le monde cherche à réhabiliter Louis Riel ou à lui ériger un monument "de ce côté de la rivière". Il se peut aussi que le Comité s'occupe lui-même d'une série de projets. "Pour l'instant, on n'est pas encore au point où on a peur d'en avoir de trop."

Son efficacité dépendra bien sûr de l'engagement des bénévoles, mais aussi de la possibilité de trouver les fonds pour embaucher un coordonnateur à temps plein d'ici le milieu de 84.

Pour Ronald Valois, le bilan du travail du Comité sera positif "si la communauté francophone, en 1986, sera plus consciente de la contribution de Louis Riel et des Métis au développement du Manitoba. On a peu de héros franco-manitobains. Si on en a, je crois que Louis Riel en est un. Et il faut le faire connaître."

Bernard BOCQUEL

L'événement de la semaine!



L'événement de la semaine, vendredi 18 février dernier, c'était évidemment le meilleur Festival du Voyageur à date. Dans la photo, on reconnaît les étudiants de Saint-Boniface participant au grand défilé.

Ne manquez pas nos rendez-vous socio-culturels dans le **CALENDRIER** et nos **photoreportages** sur les événements communautaires.

LA LIBERTÉ

Ananas, noix de coco ... Tahiti!

Environ 70 personnes étaient présentes, le 24 octobre, à un programme intitulé "Une visite à Tahiti".

Le programme s'est déroulé à la salle polyvalente du Complexe scolaire de Saint-Claude sous les auspices de la Société historique, conjointement avec un groupe d'élèves qui venaient de terminer un projet d'études sur Tahiti.

Le commentateur de diapositives était Lionel De Ruyer, moniteur français aux écoles de Haywood et Saint-Claude. Lionel est originaire de Montpelier, en France. Il est demeuré un an à Tahiti, un an à Montréal, et, présentement, il demeure à Saint-Claude pour la durée de l'année scolaire 1983-84. Il était, certes, en mesure de nous renseigner et d'ajouter quelques anecdotes de ses expériences personnelles à Tahiti.

Le groupe d'élèves qui a étudié Tahiti avait aussi une contribution au programme. Comme introduction aux diapositives, chaque élève a donné un bref résumé des recherches qu'il (elle) avait faites.

Une table d'exposition de livres et travaux de recherches faits par les élèves nous renseignaient sur l'histoire et la géographie de Tahiti ainsi que des personnages illustres, tels que Gauguin et Pierre Loti.

La chorale de l'Amitié avait accepté l'invitation de présenter quelques chants à l'entracte. Leur choix était très approprié: Partons, la mer est belle; l'Oranger; Rame, rame.

À la clôture du programme, Lionel s'est fait un plaisir de répondre aux questions.

La visite à Tahiti terminée, tout le monde avait l'eau à la bouche. Des fruits tropicaux et du jus de fruit des tropiques avaient été preparés par les dames. On pouvait goûter ananas, noix de coco, papaye, oranges, et bien d'autres dont les noms sont moins connus.

Le prix de présence, un noix de coco, a été gagné par Sr Irène Thérèse.

Rose PHILIPPE



À la cuisine, on s'est affairé...

Calendrier

Le 6 novembre: Fête foraine d'artisanat à la salle Radaz de Saint-Claude de 11h00 à 17h00, sous les auspices du club Lioness de Saint-Claude.

Le 8 novembre, reunion annuelle du curling pour dames à 20h00 au "curling rink".

Les derniers résultats des élections

La semaine passée était un peu différente. C'était la semaine des élections.

Voici le résultat du bureau de vote. Elections du village U.V.D.: Léo Dubois - 266 voix, élu; Carol Laramée - 225, élue; Donat Lavallée - 224, élu; Jean Landry 171 et Al Lodge 155.

Élection municipale (conseillers): Quartier 3: Joseph Cournoyer - 241, élu; Edgar Oezkus - 138. Quartier 6: Louis Ross - 199, élu; Yvon Legal - 122; Ernest Désrosiers -121; Robert Schilling - 48.

Commissaires d'écoles (Seine) Quartier 3: Gilles Roch - 853, élu; Lorraine Boone -846, élue; Jacques Trudeau - 602, Michelle Lagimodière-Gagnon - 573

Lionel et Hélène Bruneau

désirent remercier cordialement tous ceux qui ont contribué d'une manière ou d'une autre à la célébration de leur 50e anniversaire de mariage le 20 octobre dernier. Toutes contributions, soit par organisation de la fête, voeux, cadeaux et cartes, ont été fort appréciées. On se souviendra toujours de cette memorable fête.

Gagner avec les Blés d'Or

Le Club des Blés d'or organise un tirage à chaque mois, pour la moitié de l'argent des billets vendus à 1$00.

Il y a deux gagnants par mois. Le tout est pour ramasser un fonds pour divers activités dans le club.

Voici les gagnants des mois passés: août - Yvonne Carrier, Lorette; et Alfred Oakley, 317, avenue Nye, Winnipeg. Septembre - Yvette Desmarais, Saint-Boniface; et Pauline Manaigre de Lorette. Octobre - Joseph Boisjoli, Sainte-Anne-des-Chênes; et Jeanne Péloquin, Saint-Boniface.

Lilliane LANSARD

Saint-Léon

Les Quêteux ont remis 1 500$ aux aînés

Les cérémonies d'ouverture officielle du club Simon-Nivon avaient lieu le 22 octobre 1983.

Des gens venus d'un peu partout: Sainte-Rose-du-Lac, Laurier, La Broquerie, Mariapolis, Letellier, Somerset, Notre-Dame-de-Lourdes, représentants des clubs des aînés de ces paroisses et apportant des voeux de longue vie au nouveau club. Aussi plusieurs de Saint-Léon, les pionniers intéressés.

Alfred Fortier agit comme maître de cérémonies. Alfred, agent de développement communautaire, est une personne qui s'est impliquée dès les débuts de l'organisation.

Norbert Toupin, président du club, qui eut beaucoup à faire pour la construction du local, coupa le ruban. Ce ruban était tenu par deux aînés de la place: Honora Jubinville et Rosaire Fortier. Ceci se fit à l'extérieur, où tous s'étaient regroupés autour des cérémoniaires. D'ailleurs, le temps était très favorable, en ce bel après-midi d'automne.

De retour à l'intérieur, Norbert fit l'historique du Club et fit connaître l'appui très généreux, tant moral que financier, du conseil local des Chevaliers de Colomb, l'appui des gouvernements provincial et fédéral, passant par Nouveaux Horizons. La représentante de cet organisme, Jeannine Dufault, n'avait pu être des nôtres, mais avait préalablement transmis au président un certificat de mérite au Club Simon-Nivon. (C'est ce certificat qu'Alfred Fortier montre à tous dans la photo.)

La Fédération des aînés franco-manitobains était représentée par Mmes Balcaen et Hébert et M. Ronald Valois.

Puis, au nom du comité des Quêteux (de Saint-Léon), Odile Martel offrit un chèque d'un montant de 1 500$ au président. (Ce comité est un sous-comité du Centre récréatif qui a pour but premier de ramasser des fonds.)

Un tirage d'un tricycle donné par Rosaire Fortier a eu lieu. Plusieurs l'avaient examiné avant de s'asseoir aux tables et espéraient le gagner. Le sort tomba sur une personne de Sainte-Agathe: F. Dumesnil.

Tout à la fin, le livre de chansons des aînés franco-manitobains "Nos chansons", fut présenté à l'assemblée, et quelques numéros furent ébauchés. Des dames distribuèrent les volumes pour être vus, appréciés et vendus!



Alfred Fortier et Norbert Toupin

Marie C. LABOSSIÈRE

J'accorderai tout ce qu'on me demande avec l'invocation. Mon Jésus exaucez-moi par les mérites de vos Saintes Plaies.

Calendrier

Le 10 novembre: Danse organisée par l'équipe de hockey "Les Nordiques" de Saint-Léon, au Centre récréatif

Sainte-Anne

Calendrier

Le 5e anniversaire de "Bière et Saynètes" aura lieu au Centre culturel de Sainte-Anne-des-Chênes les 10, 12 et 13 novembre 1983 à 20h30

Les billets seront 5$00 à la porte (ceci comprend un goûter). À cette soirée, vous devriez "rire à en mourir"

G. PROULX

mots croisés

PROBLEME 5607

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1										■		
2									■			■
3						■						
4				■		■			■			
5						■		■		■		
6			■								■	
7		■						■				
8			■		■		■					
9	■				■							■
10								■		■		
11									■			
12	■				■					■		

HORIZONTALEMENT

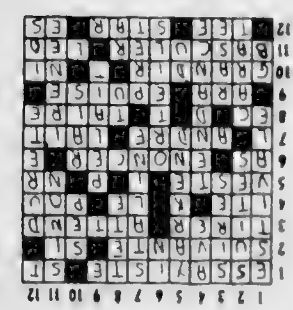
1–Auteur d'essais. – Saint.
2–Qui vient à la suite de. – Tellement.
3–Amener vers soi. – Du verbe attendre.
4–Allez (latin). – Article. – Parasite.
5–Vêtement. – Dans enrue.
6–Unique en son genre. – Exprimer par paroles.
7–Un des douze. – Liquide blanc.
8–Abrév. d'école. – Ne pas dire.
9–Gros perroquet. – A bout de force.
10–Amplifier. – Nég.
11–Tomber. – Prén. masc.
12–Pièce du jeu de golf. – Vedette. – En les.

VERTICALEMENT

1–Qui se produit en été. – Grande-Bretagne.
2–Ceux qui suivent (pl.). – Partie d'or fin.
3–Titre de noblesse (pl.). – Dont le poil est court.
4–Prière. – Penchant.
5–Ville de la Chine. – Ce qui est dû.
6–Préf. priv. – Doigts du pied.
7–Homme d'Etat russe. – Disposé.
8–Cap. – Pron. pers. – Soleil.
9–Otait la peau.
10–De la charrue. – Rayons.
11–Faute de quoi. – Prén. masc.
12–Fermeté. – Cyclade.

solutions

PROBLEME 5607

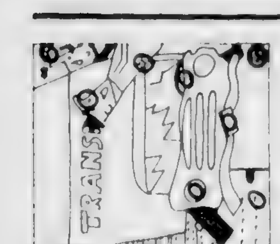


DÉTAIL
Le détail no. 2

LE PARAPLUIE
Le fil 5.

LES NOEUDS
3 noeuds vont se former

LES BULLES
1-B, 2-E, 3-C, 4-D, 5-A



Quel monde que le nôtre!



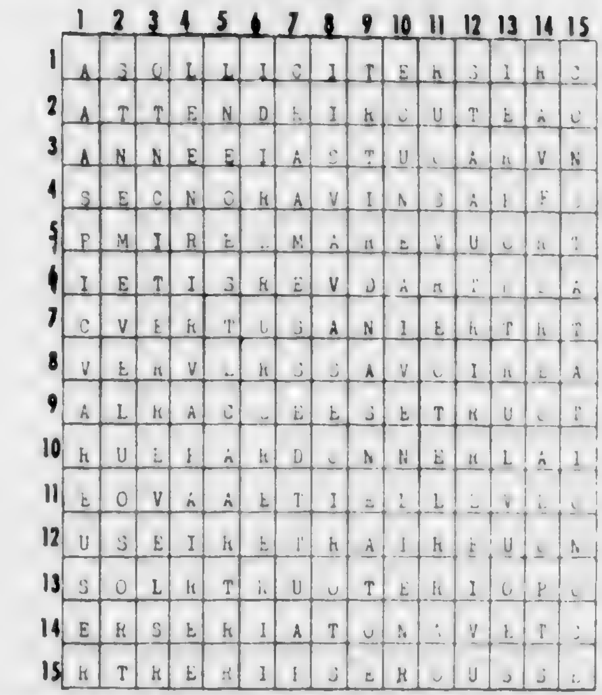
jouez avec nous



Trouvez les 7 erreurs.

mots cachés

6 lettres cachées



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	A	S	O	L	L	I	C	I	T	E	R	S	I	R	C
2	A	T	T	E	N	D	R	I	R	O	U	T	E	A	C
3	A	N	N	E	E	I	A	S	T	U	[illegible]	A	R	V	N
4	S	E	C	N	O	R	A	V	I	N	S	A	I	F	[illegible]
5	P	M	I	R	E	[illegible]	N	A	R	E	V	U	O	R	T
6	I	E	T	I	S	R	E	V	D	A	R	[illegible]	[illegible]	[illegible]	A
7	C	V	E	R	T	U	S	A	N	I	E	R	T	R	T
8	V	E	R	V	E	R	S	S	A	V	O	I	R	E	A
9	A	L	R	A	C	[illegible]	E	E	S	E	T	R	U	O	T
10	R	U	E	[illegible]	A	R	D	O	N	N	E	R	L	A	I
11	E	O	V	A	A	E	T	I	[illegible]	I	L	E	V	E	[illegible]
12	U	S	E	I	R	E	T	R	A	I	R	E	U	[illegible]	N
13	S	O	L	R	T	R	U	O	T	E	R	I	O	P	O
14	E	R	S	E	R	I	A	T	O	N	[illegible]	V	E	T	S
15	R	T	R	E	R	I	I	S	E	R	O	U	S	S	E

Adversité
âmes
année
aspic
attendir

Caravansérail
cris
constatation

Dartre
dire

Frère

Messe
mire

Navet
nier
noce
notaires
nouer

Paire
pardonner
poire
port

Race
raouts

ravins
respirer
retour
rêve
ronces
rousse
route

Savoir
solliciter
sort
soulèvements

Taverne
tête
terre

tiare
tourtes
taire
trouver

User

Vareuse
vase
velleité
vers
vertu
verve

Réponse du no. AVALER









De ces deux détails, un seul est tiré du dessin! Lequel?

Le temps du tir et des costumes impressionnants

La fin d'octobre a fourni un temps de délassement pour plusieurs à Notre-Dame-de-Lourdes.

C'est l'Hallowe'en qui a motivé les étudiants du secondaire à se déguiser le vendredi 28 octobre et à prendre une partie de l'après-midi pour jeux et défis.

Les pompiers, pour leur part, ont su profiter de l'occasion pour organiser une soirée dansante le samedi 29 octobre, ce qui a donné l'occasion à plus de 300 personnes de se déguiser, et ce qui a aussi sûrement contribué au coffre de cette organisation.

Enfin, 35 hommes, dont certains sont moins tracassés par les moissons et d'autres sont déjà atteints par cette fièvre dite "buck-fever", ont participé à l'après-midi d'entraînement sur cibles mobiles le dimanche après-midi 30 octobre.

Les neuf points accumulés par le tireur, Laurent Brouzes, en frappant cette cible voyageant à une vitesse semblable à celle d'un chevreuil à la course, lui a mérité la première place. René Hébert a eu huit points, Roland Brouzes sept points, Jean Comte et André Comte six points.

Henri Bouvier (directeur général de la Division scolaire La Montagne) et son épouse, Lorraine, ont reçu le premier prix à la soirée dansante du samedi soir.

Les costumes de Vikings qu'ils ont porté à l'occasion ont fait d'eux des colosses. Rhéal Chabbert et Lorraine Comte, gagnants du deuxième prix, habillés en blanc et portant la capuche, ont passé comme membres du clan Ku Klux.

Le troisième prix a été présenté a Daniel Dorge, cet homme qui avait déjà eu la première place l'année dernière avec sa "monture et son costume exagéré de cowboy".

Cette fois-ci, c'est son costume de souris qui a impressionné les juges et tous dans la salle.

Denis BIBAULT



Entraînement intensif sur cibles mobiles.



Trois étudiantes entrent dans la salle des filles...



Ils attendent: André Grenier et Patricia Dupasquier.



Denise Marten en Amérindienne.

Ça sera plus facile de se prêter la main

Le coup de ciseaux du nonagénaire et distingué résident, François Lesage, a coupé le ruban tenu par Léa Bosc (présidente) et M. Joseph Wanlin (vice-président), ce qui a ainsi officiellement ouvert le nouveau local du Club d'Âge d'Or de Notre-Dame Inc.

C'est alors que les invités ont franchi l'entrée, le 29 septembre, pour se regrouper et écouter les mots de félicitations, d'encouragements, de fiertés et, enfin, pour y causer au moment du goûter.

Les membres du Club ont signalé leur appréciation aux invités, soit à l'abbé Joseph Choiselat (qui béni le "Club"), au député Don Scott (représentant le premier ministre M. Howard Pawley), à Bob Crossman (responsable du programme régional pour les seniors), à André Dacquay (maire du village, qui a aussi assumé les responsabilités comme maître de cérémonie pour l'occasion); à tous les représentants des clubs des communautés avoisinantes; et enfin à tous les invités présents.

Le rêve d'un "chez nous" pour loisirs, divertissements et rencontres est enfin une réalité.

Dorénavant, il sera plus facile pour tous de se regrouper, de se "prêter la main" et de rendre la vie intéressante pour les retraités de "chez nous".



Le nouveau local du Club de l'âge d'or

Le 21e Festival de poésie s'en vient

Le 21e Festival de poésie et d'art dramatique de la Division scolaire la Montagne aura lieu les lundi, mardi et mercredi 22, 23 et 24 novembre dans le gymnase de l'Institut collégial Notre-Dame.

Tous sont invités à venir applaudir et encourager les participants, soit les nombreux étudiants des douze écoles participantes, et les quelques adultes!

Ce festival donnera, selon la tradition des derniers 20 ans, l'occasion à nos artistes de réciter de la poésie (inédite, en solo, et/ou bilingue), de participer dans un choeur parlé, ou de participer dans la présentation d'une pièce théâtrale.

Les élèves de la maternelle à la 3e pourront aussi participer dans la catégorie "Marionnette". Tous les participants opteront soit pour les présentations compétitives ou adjudicatives.

Les officiers du comité chargé de l'organisation du Festival 1983 sont: Henriette Bertouille (présidente), Linda Brisson (secrétaire), Monique Chabbert (trésorière), Muriel Bourrier, Paulette Crampton, Cécile Grenier, Carole Schofield, Lorraine Girouard.

Denis BIBAULT

La ferme centenaire des Lacroix

C'est en août dernier qu'il y eut une grande fête chez Laurent Lacroix pour célébrer le centenaire de la ferme Lacroix.

Adolphe Lacroix, plâtrier de Contrecoeur (Québec), est devenu propriétaire de cette ferme le 13 août 1883. Avec son épouse Clara (née Marion), ils ont élevé huit enfants: Louis (décédé à l'âge de 4 ans), Berthe, Albertine, Anna, Odila, Alma, Alice et Léo.

C'est le cadet, Léo, qui a hérité de la ferme. Il a épousé Juliette Lachance, institutrice, et ensemble, ils élevèrent une famille de quatre enfants: Louise, Marielle, Marcel et Laurent.

Depuis la mort de son père en 1975, Laurent cultive la terre située le long de la rivière Assiniboine, à l'Ouest de la paroisse de Saint-Eustache. Il demeure sur le lot historique, 84, baie Saint-Paul, avec son épouse Ann (née Mc Mullen) et leurs deux enfants, Jean et Kevin.

Marie-Claude Raimbault


Juliette Lacroix et ses quatre enfants.





J'ai un petit problème... J'ai entendu grignoter dans ma chambre... Je pars à la chasse! À moins que Minette sois plus rapide que moi... Viens-tu m'aider?

Bicolo



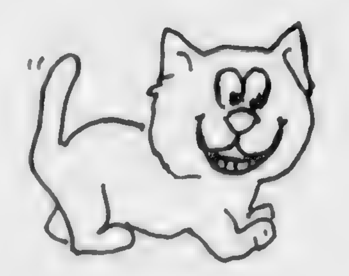
MOT CACHÉ

1.						R						
2.			G			G						
3.					T							
4.							T				T	
5.										E		
6.				G								

Complète la grille et découvre le mot caché.

1. Sa couleur est ....
2. Lorsqu'elle mange, l'on dit qu'elle ....
3. Elle se cache dans un ....
4. Quand elle se promène, l'on dit qu'elle ....
5. Elle est souple, elle est ....
6. C'est un animal de la catégorie des ....

Tu as trouvé?





Le pire ennemi de la souris c'est le **chat** et beaucoup d'histoires et de vues animées font ressortir des guerres incroyables entre les deux.

Dans les histoires, la petite souris a vite fait de gagner notre coeur, nous la préférons toujours au vilain chat... Mais dans la vraie vie, on la chasse et on ne l'aime pas du tout!

Les souris ont des grandes oreilles, de grands yeux et de longues moustaches comparées à leurs tous petits corps. C'est ce qui leur permet de se promener la nuit et de faufiler partout dans des tous petits trous à la quête de nourriture. Elles sont vives et ne font pas de bruit.

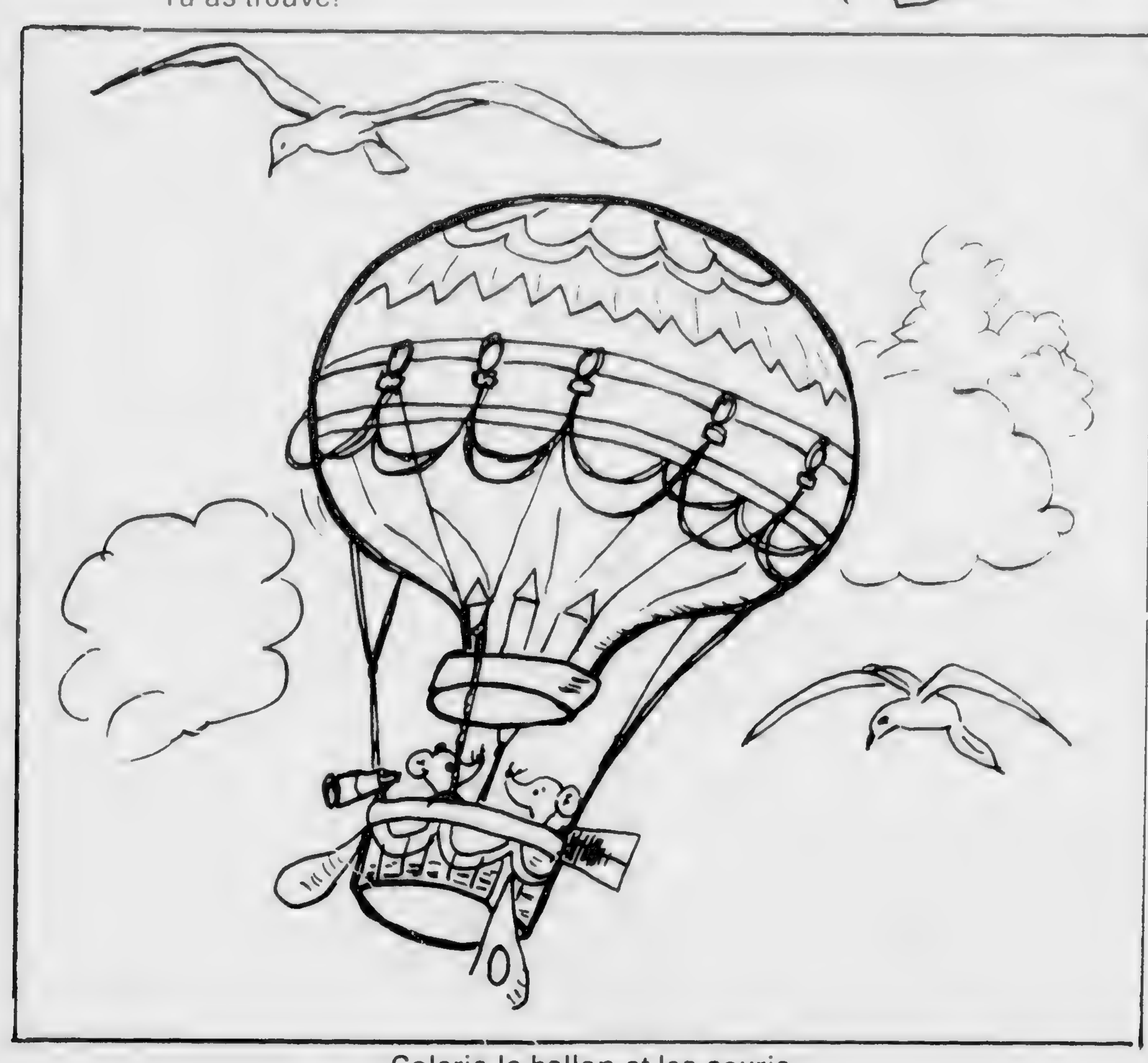
Tu connais des souris vedettes de la télévision? Oh! ce qu'elles en ont des aventures!

Écris leurs noms

———— et ————

Elles se promènent dans un

__ A __ L __ __ __



Colorie le ballon et les souris.



Gagnant de la semaine
Nº 5817

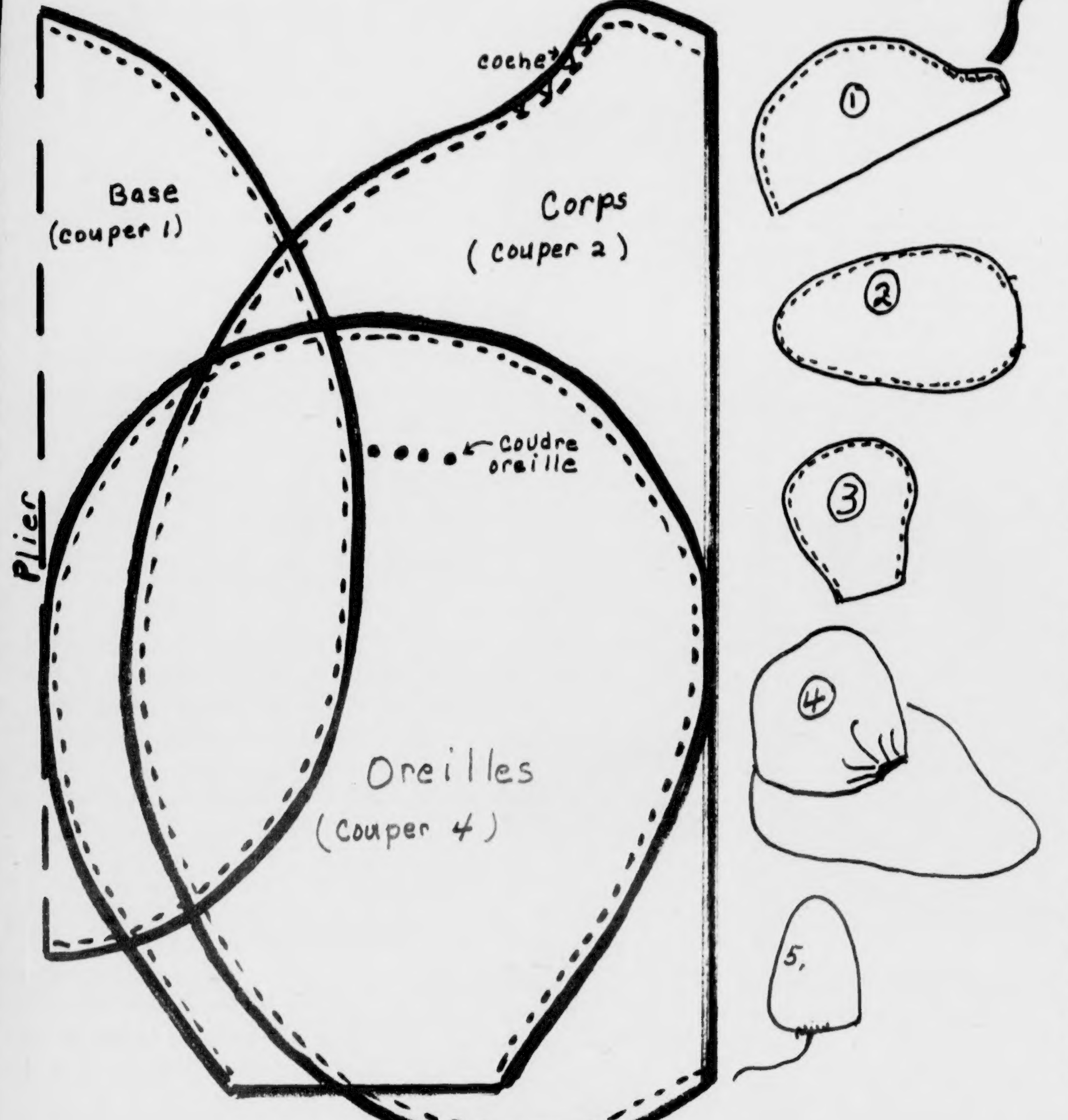
Christian Dubé
6 ans
111 Lyndale
Saint-Boniface, Manitoba



Bricolage - Souris

Tu aimerais fabriquer une jolie petite souris? Voici une suggestion pour en faire une avec des retailles de coton que maman te laissera sûrement. Fais-la à ton goût, chaque morceau peut être fait d'une couleur différente... Elle sera d'autant plus attrayante.

Voici le patron. Trace chaque morceau sur un papier blanc en les plaçant un à côté de l'autre et découpe-les. (Moi, j'ai dû les superposer, faute d'espace).



Ce que tu as besoin:

Des retailles de coton, petits morceaux de feutre, quelques bouts de fils à broder, colle blanche, de la bourrure (synthétique ou de vieux bas de nylon), un pompom, cordon, ou grosse laine.

Comment faire:
Découpe dans ton tissue chaque morceau tel qu'indiqué... quatre oreilles, deux corps, une base.

Corps:
1. Couds ensemble, à l'envers, les deux morceaux du corps sur le pointillé.

2. Avec ton morceau à l'envers, couds maintenant la base en laissant environ 5 cm (2 pouces) d'ouverture pour mettre la bourrure. Retourne à l'endroit.

Oreilles:
3. Couds ensemble, à l'envers, en suivant le pointillé deux morceaux d'oreilles. Fais les deux oreilles. Retourne à l'endroit et rembours-les.

4. Plisse ton tissu un peu et couds les oreilles sur le corps. (L'endroit est indiqué par les points.)

Yeux:
Découpe des yeux ronds dans le feutre et colle-les comme sur le dessin. (Tu peux remplacer le feutre par des boutons bien cousus.)

Moustaches:
Coupe des morceaux de fils à broder (noir ou brun) et couds-les près du nez. Pour les rendre raide imbibe-les de colle blanche et laisse sécher.

Rembourre le corps de ta souris avec la bourrure synthétique ou les bas de nylon. Remplis bien son corps pour qu'il soit rond.

Queue:
5. Pour faire la queue, te servir d'un cordon, d'une grosse laine ou autre... Couds-la solidement en refermant l'ouverture.

Voilà ta souris... Tu n'as qu'à lui donner un nom! Tu peux en faire aussi pour donner en cadeau!



Vie sociale

Naissances

Melissa, Loriane **Desrosiers**, de Grande Pointe, née le 4 juillet, fille de Robert et Roseline. Baptisée le 14 août à Ile-des-Chênes par l'abbé Ubald Lafond.

Guillaume, Etienne **Ayotte**, baptisé le 9 octobre 1983. Né le 14 septembre à l'hôpital Victoria à Winnipeg, fils de Guy Ayotte et de Suzanne Brais. Parrain et marraine: Etienne Brais et Hélène Brunet.

Maurice, David, Joseph **Girouard**, fils de Donald Girouard, baptisé en l'église Notre-Dame-de-la-Nativité de Somerset le 16 octobre. Parrain: Roger Girouard. Marraine: Simone Girouard.

Christine **Chaput**, fille de Jeffrey et Carolyn Chaput, de Lorette, baptisée le 16 octobre.

Cory **Pelletier**, fils de Gérard et Carole Pelletier, de Lorette, baptisé le 16 octobre.

Jacques, Paul, Joseph **Perron** baptisé le 16 octobre 1983. Né le 16 septembre à l'hôpital de Saint-Boniface, fils de René Perron et de Paulette Marion. Parrain et marraine: Paul Ayotte et Olive Marion de Saint-Boniface.

Robin **Pelletier**, fille de John et Joanne Pelletier, de Lorette, baptisée le 16 octobre.

Eric, Eugène, Joseph **Turgeon**, fils d'Arthur Turgeon et Elaine Touchette, baptisé le 23 octobre en l'église Notre-Dame-de-la-Nativité de Somerset. Parrain et marraine: Robert et Michelle Touchette.

Danielle, Denise **Gagnon**, 7 livres, 3 onces et demie; fille de Claude et de Roseline (née Dorge), née le 14 septembre. La cérémonie du baptême se déroulait à l'église de Sainte-Agathe, le dimanche 9 octobre, en présence d'une quarantaine d'invités et était présidée par l'abbé Georges Damphousse, curé. Le parrain et la marraine étaient: Gilbert Dorge et son épouse Diane Lecuyer, oncle et tante de Danielle. Les grands-parents sont Léon et Léa Dorge et Roland Gagnon de Sainte-Agathe.

Mariages

Jackie **Landreville**, fille de M. et Mme F. Landreville de Saint-Boniface, et Gilles **Bazin**, fils de Mme Ch. Bazin de Notre-Dame-de-Lourdes, mariés en l'Église de Holy Cross, par Mgr Empson, le 22 octobre 1983.

Alice **Labossière**, de Somerset, et Albert **De Vloo**, fermier de Swan Lake, mariés le 22 octobre en l'église Notre-Dame-de-la-Nativité de Somerset.

Anniversaires

60e anniversaire de mariage d'Alexandrine **Dubois** et de Delphis **Pelletier** de Saint-Malo, le 24 octobre.

Décès

"Buddy" **Earl** du 206, rue Public, à Somerset, décédé le 14 octobre à l'âge de 55 ans.

Alfred **Leclerc**, de Saint-Boniface, 89 ans, décédé le 19 octobre.

Achille Desaulniers, de Saint-Boniface, 61 ans, décédé le 21 octobre.

La Broquerie

Ce que les futurs candidats devront comprendre



John Giesbrecht - une victoire avec un petit goût de défaite, une majorité de 98 voix.

Pas de nouveau à la mairie. Comme on s'y attendait, le maire sortant, John Giesbrecht a été réélu.

Il sera flanqué de deux nouveaux conseillers: Bill Hornick qui a défait facilement le conseiller sortant du Quartier 6, George Caugnon, et Bernard Mireault qui l'a remporté sur son adversaire, Fernand Boily, dans le Quartier 5.

On se souviendra que ces deux derniers se contestaient le siège laissé vacant par Claude Lord, aspirant à la mairie.

Celui-ci a causé une certaine surprise en faisant excellente figure dans les quartiers 5 et 6 (qui comprennent le village de Marchand) - il y a en effet surclassé son adversaire par 166 votes contre 62. Les Quartiers 1 et 2 où le maire sortant comptait sur un appui écrasant sont sortis à moins de 50%.

En fait, ce sont les Quartiers 3 et 4 (qui comprennent le village de La Broquerie) qui ont assuré à John Giesbrecht un autre mandat comme maire. C'est une victoire mince et amère (455 contre 357) qui a dû déguster le maire Giesbrecht qui s'attendait à un intérêt plus marqué dans les quartiers mennonites et un vote massif en sa faveur à Marchand pour qui, selon lui, il avait travaillé très fort ces trois dernières années.

Côté scolaire, c'est une troisième victoire d'affilée pour la "little blue machine" qui a mené au pouvoir cette fois Germain Sicotte.

On retrouve dans les résultats de cette élection des similarités assez frappantes avec ceux des deux dernières victoires.

C'est-à-dire que, dans les deux communautés à majorité francophone, La Broquerie et Saint-Labre, le vote est réparti relativement également. Cependant, les trois communautés anglophones, Woodridge, Marchand et Sandilands, ont encore voté en bloc avec la "blue machine".

Il est devenu définitivement clair que la population francophone du quartier n'a plus de chance en élection contre les populations anglophone et anti-française liguées.



Bernard Mireault. "Jamais un doute sur ma victoire."

C'est peut-être ce que les futurs candidats devront comprendre de prime abord.

Rino OUELLET



Germain Sicotte et Roland Gauthier. On s'était entendu pour mener des campagnes loyales et propres, question de restaurer la paix sociale dans la communauté.

Calendrier

Partie de cartes centenaire pour le mouvement scout-guide, le 20 novembre à 20h00 à l'école Saint-Joachim. Invitation spéciale aux anciens scouts et guides.

Correction

nécrologie de Zelia Courcelles

Il fallait lire: "deux frères: Edouard Beaudette et son épouse Rose-Aimée de Saint-Jean-Baptiste et Aimé de Saint-Boniface; et une soeur, Exilda Sabourin de Saint-Boniface".



Achille DESAULNIERS

À sa résidence, le 21 octobre 1983, à l'âge de 61 ans, après une courte maladie, Achille Desaulniers, époux de Lucille Desaulniers (née Ritchot).

Il laisse dans le deuil ses quatre filles: Mme Donald Boulet (Gisèle) d'Ottawa, Mme Rick Simister (Patricia) d'Anola, Dr Veronique Desaulniers-Smith de Georgie, U.S.A., Monique Desaulniers de Saint-Boniface; et 6 petits-enfants.

Les prières et la messe de la Résurrection eurent lieu en la Cathédrale de Saint-Boniface, le 24 octobre. L'abbé Jean officiait ainsi que l'abbé Fréchette et le père Turenne, o.m.i.

Aubigny

Marc et Berthe Palud à l'honneur

La soirée Gala des jeux floraux eut lieu lundi le 24 octobre au CCFM et des gens de la place ont été honorés.

Les prix décernés sont des oeuvres d'arts créées par six artistes franco-manitobains qui sont: Marcel Gosselin, Lorraine Letourneau, Hélène Lemay, Jocelyne Prine, Réal Bérard et Madeleine Vrignon.

Marc Palud a obtenu une mention honorable dans la catégorie photographie 7e et 8e années de l'école de Sainte-Agathe. Le titre de sa photo est "Petite fille et un oiseau".

Berthe Palud est la lauréate dans la catégorie "peinture adulte". Le titre de sa peinture est "Champignon océanique". Elle reçu une sculpture créée par Marcel Gosselin. Mme Palud a également obtenu une mention honorable dans la catégorie "poésie adulte".

Par ailleurs, le village d'Aubigny a eu la visite de l'abbé Jean—Louis Caron. Il était prêtre de la paroisse il y a 15 ans. Il a beaucoup aimé son séjour. Il s'occupe d'une paroisse en Louisiane.

Irène ST-ONGE

OFFRE D'EMPLOI
GÉRANT - GÉRANTE
La Caisse populaire St-Jean-Baptiste Limitée Prince Albert, Saskatchewan

Fonctions:
Responsable de développer et de gérer la caisse populaire d'après les politiques établies. Reponsable auprès du conseil d'administration.

Exigences:
Une expérience dans la gestion d'une entreprise financière, surtout dans le domaine du crédit. Une expérience en marketing serait un avantage.
Bilingue: français-anglais
Éducations: formation post-secondaire ou l'équivalent en expérience.

La Caisse populaire:
Actif de 1,5 million
Prêts de 1 million
Personnel - 1.5 gérant inclus
Proximité de la paroisse et des écoles françaises
Bénéfices réguliers aux employés
Trois cent soixante membres

La ville:
Population - 32 000
Écoles françaises et bilingues

Date d'entrée en fonction:
le 1er février 1984

Date limite du concours
le 1er décembre 1983

Faites parvenir votre curriculum vitae à:
Mme Yvonne Bisson, présidente
Caisse populaire St-Jean-Baptiste Limitée
405 - 15e Rue Ouest
Prince Albert, Saskatchewan
S6V 3R3

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU VALENTINE FLORENCE GAYET, du village de Sainte-Geneviève, au Manitoba, épouse d'Albert Gayet, du même endroit, cultivateur.
TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussingés, au 201 - 185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, le ou avant le 1er décembre 1983.
DATE à Winnipeg, au Manitoba, le 26 octobre 1983.
TEFFAINE, MONNIN, HOGUE, TEILLET & SHARP
Procureurs de la succession

École régionale française
Division scolaire Rivière Seine # 14

On est à la recherche de personnes intéressées à faire de la suppléance à l'École régionale française. Les classes de Maternelle à la 9e année se situent à Ile-des-Chênes dans l'aile ouest de l'école anglaise et immersion et les classes de 10e année se situent à l'École Saint-Adolphe.

Si vous êtes intéressé(e), contactez M. Roger Fréchette, directeur, au 1-878-2147 ou envoyez votre résumé à:
M. le Directeur
École régionale française
C.P. 99
Ile-des-Chênes, Manitoba
R0A 0T0

LA LIBERTÉ
l'unique hebdomadaire de langue française du Manitoba
est à la recherche d'un(e)

secrétaire administratif(tive)

Responsabilités:
- la comptabilité des opérations et gestion financière du journal
- le classement des documents et du courrier
- l'organisation technique des activités du journal
- la vente d'annonces au comptoir

Exigences:
- bonne connaissance des langues française et anglaise
- capacité de travailler en équipe
- habilité à transiger avec le monde des affaires et le public
- esprit d'initiative
- études et expérience en administration et en comptabilité
- connaissances en informatique serait un atout
- la dactylo serait aussi un atout

Traitement: - à négocier
Entrée en fonction: - le 21 novembre 1983

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae et votre demande d'emploi avant le 10 novembre 1983 à:
Le Rédacteur en chef
La LIBERTÉ
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

CN RAIL
APPEL D'OFFRES
POSE DE TUYAUX MULTI-PLAQUES DE 6 PI. DIA. AU MILLE 96.7 - SUBDIVISION TOGO PRÈS DE KAMSACK, SASKATCHEWAN

Les travaux consisteront en la pose de 240 pieds de tuyaux d'acier ondulé, (type multi-plaques), que fournira le chemin de fer, le creusage et l'enlèvement d'environ 10 000 verges cubes de matériaux de remblayage et la fourniture et la mise en place d'environ 16 000 verges cubes de matériaux granulaire de remplissage.

L'ingénieur régional, ponts et bâtiments, acceptera la réception des soumissions envoyées dans des enveloppes fournies à ces fins, Gare du CN, porte 224, Winnipeg, jusqu'à 12h00 (midi), heure normale du centre, mercredi 9 novembre 1983.

Les documents relatifs aux soumissions seront remis aux entrepreneurs moyennant un dépôt de cinquante dollars (50$) sous forme d'un chèque visé, payable à l'ordre du Canadien National. Cette somme leur sera remboursée contre la restitution desdits documents en bon état dans les 30 jours qui suivront le clôture de l'appel d'offres.

Les documents peuvent être obtenus le ou après le 28 octobre 1983 aux endroits suivants:

Directeur régional,
Ingénierie - CN Rail
Porte 224 - Gare CN
123, rue Main
Winnipeg, Manitoba
R3C 2P8
Téléphone: 946-2264

ou

Chef - Ponts et bâtiments
CN Rail
201, 1er Avenue S.
Saskatoon, Saskatchewan
Téléphone: 234-6662

ou

Ingénieur, entretien
CN Rail
4425 - 1er Avenue N.
Régina, Saskatchewan
S4R 1A3
Téléphone: 543-0011

Pour renseignements complémentaires, téléphoner à l'ingénieur, projets, M. R. F. Haglund, Winnipeg, au (204) 946-2264.

La compagnie se réserve le droit de rejeter toute offre, si basse soit-elle.

D. L. Fletcher
Vice-Président,
Région des Prairies
Winnipeg, Manitoba



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

avis de décision

Décision CRTC 83-843: **CJBN Broadcasting Ltd., Kenora Cable Vision Ltd., General Cablevision Ltd., Norcom Telecommunications Ltd.**; Balmertown, Kenora, Dryden, Fort Frances, Sioux Lookout, Ignace, Red Lake et Ear Falls (Ontario). À la suite d'une audience publique tenue à Toronto le 6 juin 1983, le CRTC annonce qu'il approuve la demande présentée par la CJBN Broadcasting Ltd. en vue d'obtenir l'autorisation d'acquérir l'actif de CJBN-TV Kenora et de ses stations réémettrices, CJBN-TV-1 Dryden, CJBN-TV-2 Fort Frances, CJBN-TV-3 Sioux Lookout, CJBN-TV-4 Ignace, CJBN-TV-5 Red Lake et CJBN-TV-6 Ear Falls, de la Norcom Telecommunications Ltd. (la Norcom), et qu'il délivrera des licences à la CJBN Broadcasting Ltd. à la rétrocession des licences actuelles que détient la Norcom. La licence de CJBN-TV Kenora expirera le 30 septembre 1988 et celles des stations réémettrices de CJBN-TV, le 30 septembre 1985. Le Conseil approuve également les demandes d'autorisation de transfert du contrôle réel de la CJBN Broadcasting Ltd., de la Kenora Cable Vision Limited, titulaire de l'entreprise de réception de radiodiffusion desservant les régions de Kenora-/Keewatin et de McCallum Point (TVA), et de la General Cablevision Limited, titulaire des entreprises de réception de radiodiffusion qui desservent Ear Falls, Red Lake/Balmertown, Sioux Lookout et Ignace, de M. et Mme Carl Johnson à la Leblanc and Royle Communications Inc. (la Leblanc and Royle Inc.)

Tous les documents du CRTC sont publiés intégralement, dans les deux langues officielles dans la Partie I de la "Gazette du Canada" que l'on peut consulter dans la plupart des bibliothèques de référence; de plus, on peut acheter des exemplaires de la Gazette dans les librairies où sont vendues les publications du gouvernement canadien. On peut également prendre connaissance de tous les documents du Conseil aux bureaux du CRTC; et des décisions aux locaux du titulaire de la licence aux heures normales de bureau. Les groupes de pression, peuvent se procurer des exemplaires des documents du CRTC en téléphonant aux bureaux du Conseil à: Winnipeg (204)949-6297.

Canadä

Abonnez-vous à LA LIBERTÉ
247-4823

Construction de défense Canada | Defence Construction Canada

DOSSIER: WG35110
bfc Winnipeg (Manitoba)
Fournir et installer un système pour collection d'énergie solaire, bâtiment A2, Lipsett Hall

Les documents constituant la soumission sont disponibles aux entrepreneurs principaux.

Date de fermeture: le JEUDI 1er décembre 1983
Dépôt pour documents: 100$

DOSSIER: WG37110
bfc Winnipeg (Manitoba)
Fournir et installer des fenêtres et l'isolation intérieure aux murs des soubassements, divers logements familiaux

Les documents constituant la soumission sont disponibles aux entrepreneurs principaux.

Date de fermeture: le JEUDI 1er décembre 1983
Dépôt pour documents: $100

Le secrétaire recevra jusqu'à 3h00 de l'après-midi (heure avancée de l'Est) les soumissions sous pli cachetées, dont les enveloppes indiqueront le contenu et seront adressées au soussigné.

Les plans, devis et les formules de soumission sont disponibles pour examen aux Bureaux de l'Association des constructeurs aux endroits suivants: Winnipeg, Brandon, Thunder Bay ainsi qu'à notre bureau régional à Winnipeg.

Les intéressés pourront se procurer les documents de soumissions en adressant leur demande à notre Service des plans, à l'adresse ci-dessous, ou téléphoner l'indicatif régional 613-998-9549, ou télex 053-3726-/053-3727. Cette demande devra être accompagnée du dépôt stipulé ci-dessus, payable à l'ordre de Construction de défense (1951) Limitée.

Un dépôt de garantie, si nécessaire, au montant indiqué dans les documents devra accompagner chaque soumission.

W. J. Mulock, secrétaire
Construction de défense (1951) Limitée
Billings Bridge Plaza
12e étage, Immeuble SBI
2323, promenade Riverside
Ottawa, Ontario
K1A 0K3

Canadä

AU COEUR DE LA VILLE

Les jeunes, la loi et la collectivité

Les 17 et 18 novembre se tiendra une conférence sur "Le Manitoba et la Loi sur les jeunes délinquants", au Centre des congrès de Winnipeg. Organisée par le Projet Prévention et le ministère du Solliciteur général du Canada, cette conférence saura intéresser les éducateurs, les personnes qui oeuvrent dans les domaines des services sociaux et des affaires, et les membres des groupes culturels et ethniques.

La conférence comprend 10 ateliers portant sur des sujets comme des mesures de rechange aux sentences telles que le service communautaire, les jeunes autochtones au Manitoba, et la réaction de la collectivité face au vandalisme. Les frais d'inscription sont de 40$. Pour de plus amples renseignements, communiquer avec Projet Prévention, au 944-7318.

OPÉRATION CENTRE-VILLE DE WINNIPEG



Cette annonce s'inscrit dans une série de messages voulant souligner le rôle joué aujourd'hui par CP Rail dans le développement des moyens de transport dont le Canada aura besoin demain.

«MÉTAL, BOIS ET PIERRE: LES PRINCIPES D'UNE VOIE FERRÉE».

Une voie ferrée est essentiellement composée de trois éléments, soit les rails, les traverses et le ballast.

Le métal. Notre voie principale relie l'Atlantique et le Pacifique à travers cinq fuseaux horaires. Ses rails d'acier franchissent une distance de 25 000 kilomètres et couvrent le continent.

Le bois. Des traverses faites de bois résistant traité sous pression sont coupées en longueurs de 2,438 m ou de 2,743 m, hautes de 177,8 mm et larges de 228,6 mm. On en compte environ 2 000 au kilomètre.

La pierre. Nous en avons étendu d'un bout à l'autre du pays sous notre voie principale, sous nos voies secondaires, nos voies d'évitement et nos voies de garage. De la pierre concassée ou de la cendrée donne le ballast nécessaire pour bien ancrer les traverses et les rails et répartir adéquatement le poids combiné de la locomotive et des wagons tout en assurant l'écoulement des eaux.

L'ENTRETIEN DES RAILS, DES TRAVERSES ET DU BALLAST.

Le maintien en parfait état des rails, des traverses et du ballast fait partie de nos tâches quotidiennes chez CP Rail. On reconnaît en effet un excellent chemin de fer à la qualité de ces trois éléments et de la plate-forme qui les reçoit.

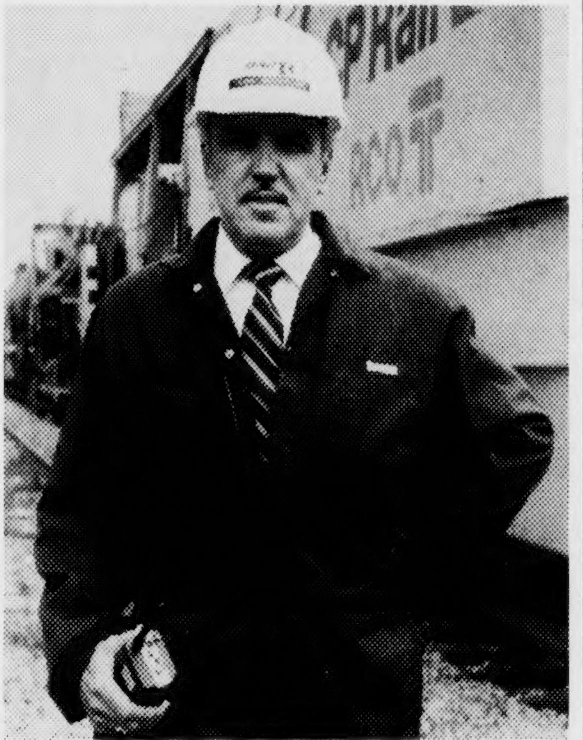
Ces travaux d'entretien créent des emplois pour un nombre incalculable d'ouvriers canadiens dans les industries minière, métallurgique, forestière, du bois de sciage, du camionnage et de la fabrication. Ils favorisent aussi les nouveaux investissements, la croissance industrielle et grossissent les coffres de l'État.

Cette tâche est onéreuse. Au cours des cinq dernières années, CP Rail a dépensé un demi-milliard de dollars à l'entretien et au prolongement de la plate-forme de sa voie ferrée.

LES TRAVAUX D'AMÉLIORATION: 110 MILLIONS $ PAR ANNÉE.

Cette année, CP Rail dépensera en outre 110 millions $ en travaux d'amélioration. Notre carnet de commandes prévoit un montant de 29,6 millions $ pour l'achat de traverses, 53 millions $ pour 400 kilomètres de rails et 13,6 millions $ pour 675 kilomètres de ballast.

Et il y a les ponts. Nous dépenserons cette année plus de 11 millions $ au remplacement de 52 ponts et au parachèvement de 21 autres.



M. Karl W Sutherland est surintendant du service d'entretien de la voie chez CP Rail. Il est responsable de tous les programmes d'entretien et d'amélioration. Il fut président de la Roadmasters and Maintenance of Way Association, le deuxième Canadien à occuper ce poste au cours des cent années d'existence de cette association internationale.

Tous ces efforts tendent à un seul but: le transport à bon port des produits canadiens. Solide, massive, bien construire et bien entretenue, notre voie principale rivalise avec les mieux cotées du monde. Nous avons formé des ouvriers qui en assurent le parfait état, hiver comme été, de sorte qu'elle puisse supporter sans broncher le passage quotidien des locomotives et des wagons.

Au minimum trois fois par semaine, la voie principale de CP Rail est visitée sur toute sa longueur. Des agents de la voie aguerris parcourent leur territoire respectif en autorail ou à pied, à la recherche de toute défectuosité dans les rails, les aiguilles, les joints, les boulons, les plaques de jonction, les crampons, les chevilles, les traverses et le ballast. C'est à eux qu'incombe la responsabilité du maintien en bon état de la voie pour que les trains circulent en toute sécurité.

À cette vérification visuelle s'ajoute le sondage annuel de 65 000 km de voie par deux autorails spécialement équipés pour cette tâche. Le premier vérifie le niveau et le parallélisme de la voie à l'aide de cellules électroniques et d'ordinateurs. Le second vérifie la structure interne des rails au moyen de champs magnétiques et d'ondes ultrasoniques. Aussitôt décelée, toute faille est immédiatement réparée.

RENFORT ANNUEL DE 1 700 OUVRIERS.

Les gros travaux sont exécutés entre le dégel et le gel. Vienne février, des équipes spéciales essaiment sur les lignes de CP Rail à bord de voitures-cuisines et de voitures-dortoirs. Souvent debout avant l'aube, ces ouvriers cherchent à profiter au maximum de la clarté du jour. Ils doivent établir leur plan de travail en fonction de l'horaire des trains et minimiser tout retard.

Ils se réservent tant de temps pour étendre du ballast, tant d'heures pour remplacer tel nombre de traverses ou de rails.

Une fois les travaux complétés sur une section de la voie, ces nomades se déplacent vers le lieu de leur nouvelle affectation, transportant avec eux couchettes et batterie de cuisine, prêts à s'attaquer sans délai à un nouveau défi.

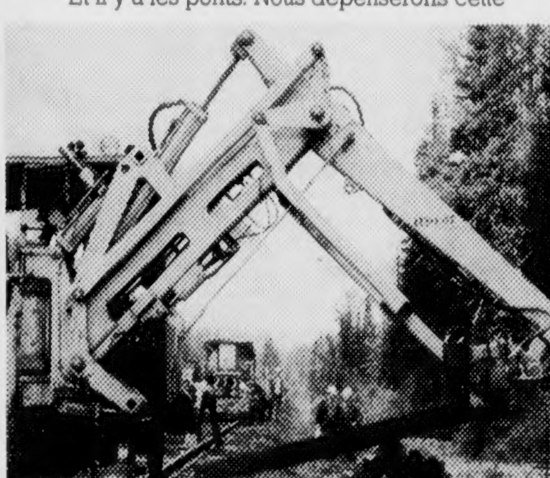
L'utilisation de nouveaux appareils et de nouvelles techniques facilite la tâche. Des rails plus massifs dont le poids peut atteindre 62,596 kg le mètre assurent un transport plus sûr, plus rapide et plus fiable. Le laser permet un tracé de voie aux tolérances admises. Soudés les uns aux autres, les rails forment maintenant des rubans d'acier continus qui s'allongent sur des centaines de kilomètres.

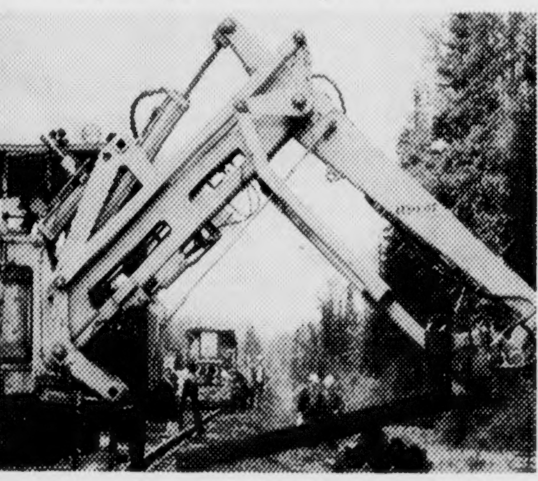
SUR LA VOIE DE L'EMPLOI ET DE LA CROISSANCE.

Le métal, le bois et la pierre se sont donc agencés pour former un trait d'union entre le producteur et le consommateur, entre la ferme et le port de mer, entre la petite, la moyenne et la grande entreprise.

Un chemin de fer de bonne qualité encourage l'investissement, la création d'emplois, l'exportation, la prospérité et l'expansion.

Avec nous, l'économie du Canada est sur la bonne voie.





Cette machine nous permet de remplacer les traverses sans enlever les rails. CP Rail utilise plus de 900 groupes motorisés semblables pour l'entretien de la voie. Nous remplacerons 1,2 million de traverses au cours de cette année.

CP Rail

Combiné de renouvellement continu des rails. Ce combiné coûte plusieurs millions de dollars. Il nous permettra de poser cette année de nouveaux rails sur une distance de plus de 450 km. Cette machine enlève l'ancienne voie jointive et pose des rails soudés continus en une seule opération. Elle a récemment établi un record nord-américain en posant 5,13 km de rail neuf en un seul jour.

AVEC NOUS, LE CANADA VA DE L'AVANT.